



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 148 • NUMÉRO 165 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 12 avril 2017

Présidence de l'honorable Geoff Regan

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 12 avril 2017

La séance est ouverte à 15 heures.

Prière

• (1505)

[Traduction]

Le Président: Puisque nous sommes mercredi, nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par la députée de Sarnia—Lambton.

[Les députés chantent l'hymne national.]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

MALALA YOUSAFZAI

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, c'est une dure période pour l'espèce humaine. La paix mondiale, c'est plus un rêve qu'une caresse, qu'une réalité. L'extrémisme nous éloigne et nous déchire. Il y a, partout dans le monde, trop de peur, trop de haine et trop de violence. Quand l'humanité vit des temps troubles, une lueur d'espoir apparaît toujours.

Malala est une lueur d'espoir, et elle nous invite à l'ouverture et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle nous invite à abandonner nos préjugés, à nous connaître et à nous aimer davantage. Nous sommes heureux de pouvoir compter Malala Yousafzai parmi nous. Nous sommes admiratifs devant elle. Se tenir debout, se battre pour la justice et pour le droit fondamental à l'éducation, s'entêter dans l'adversité et vouloir bâtir un monde meilleur, c'est tellement inspirant!

Je remercie Malala d'être le rayon de soleil extraordinaire dont la Terre a tellement besoin. Je la remercie d'être parmi nous.

* * *

[Traduction]

L'ARMÉNIE

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, l'année dernière, j'ai participé au forum international sur la prévention du génocide, en Arménie, où j'ai représenté le Canada lors des cérémonies de commémoration du génocide arménien. Le 24 avril, nous avons honoré la mémoire des plus d'un million d'Arméniens qui ont péri.

Pour prévenir de telles atrocités, il faut savoir reconnaître, commémorer et comprendre les génocides. Chaque pays et chaque peuple doit considérer le génocide sous un angle non pas politique,

mais historique. La mémoire des victimes est aujourd'hui trahie par ceux qui nient délibérément l'existence de ces événements. Alors que nous commémorons les génocides, y compris ceux commis en Arménie, en Ukraine, au Rwanda, en Bosnie, contre les yézidis et pendant l'Holocauste, nous devons nous engager à honorer nos obligations humanitaires en mettant fin à de tels crimes.

Je me joins à la communauté arménienne de Cambridge et de l'ensemble du pays pour dire: plus jamais.

* * *

[Français]

LES ACTIVITÉS CARITATIVES

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, avant de parler de ce qui a trait à ma circonscription, j'aimerais vous féliciter personnellement pour la qualité de votre intervention avec Malala, et particulièrement pour les propos que vous avez tenus à l'égard de ses parents. C'était excellent. Je vous en remercie et je vous en félicite.

Comme tous les députés du Canada, j'étais dans ma circonscription la fin de semaine dernière. J'ai eu le plaisir de rencontrer des centaines de citoyens dans le cadre d'activités caritatives. Que ce soit le Club de plongeon de Québec où des centaines de jeunes gens et de parents étaient attentifs concernant l'avenir des jeunes, que ce soit les Chevaliers de Colomb de l'Ancienne-Lorette ou de Val-Bélair qui tenaient leurs activités de financement pour aider les plus humbles d'entre nous, que ce soit les scouts de L'Ancienne-Lorette qui préparent leur camp d'été grâce à leur souper spaghetti annuel, que ce soit le Club Optimiste de Neufchâtel, les amis de la famille ou encore la communauté chrétienne de Saint-Ambroise à la cabane à sucre, toutes les fins de semaine, je rencontre des gens déterminés et toujours prêts à aider les autres, de fiers Canadiens.

Le Président: Je remercie l'honorable député. C'est une bonne façon d'obtenir quelques secondes de temps de parole de plus.

L'honorable député de Parkdale—High Park a la parole.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, le 22 avril sera le Jour de la Terre. Pour le souligner, je tiens à saluer Green 13, un organisme remarquable de ma circonscription, Parkdale—High Park.

Déclarations de députés

Green 13 est un groupe de résidents de ma collectivité qui travaillent fort chaque jour pour sensibiliser la population à la question la plus pressante de notre époque: le changement climatique. Ces merveilleux bénévoles se dévouent pour promouvoir la durabilité environnementale et les petits gestes que nous pouvons tous poser pour changer nos comportements afin de mieux protéger nos collectivités et la planète. Green 13 connaît un tel succès qu'un autre groupe s'est inspiré de son exemple pour créer Green 14 dans l'autre moitié de ma circonscription. Il y a maintenant non pas un, mais deux groupes communautaires travaillant fort chez nous pour protéger l'environnement.

J'espère que ce mouvement continuera à grandir, mais je sais aussi que la lutte en faveur d'un avenir plus vert réussira seulement si nous faisons tous notre part. Le Jour de la Terre — et chaque jour —, je nous prie tous de nous joindre au combat contre le changement climatique.

* * *

LES PENSIONS ET LES AVANTAGES SOCIAUX

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement et le premier ministre devraient vraiment décider de quel côté ils se rangent.

Récemment, le gouvernement canadien a donné des millions de dollars en subventions à Bombardier. Pour sa part, l'entreprise a mis à pied des employés, tout en attribuant des primes de l'ordre de plusieurs millions de dollars à ses cadres. Les riches s'enrichissent, les travailleurs en souffrent et le gouvernement hausse simplement les épaules comme si tout allait bien.

Lorsque le tribunal a permis à la U.S. Steel de se soustraire à ses obligations relatives au paiement des pensions, le gouvernement et le premier ministre ont simplement haussé les épaules et ont répété qu'ils étaient engagés. Lorsque la U.S. Steel a obtenu la permission de supprimer le financement des prestations pour soins de santé des retraités, tandis qu'elle disposait de millions de dollars et accordait à ses cadres des primes faramineuses, le gouvernement et le premier ministre ont simplement haussé les épaules en répétant qu'ils étaient engagés.

Les travailleurs et les retraités d'Hamilton veulent savoir: au nom de qui sont-ils engagés? Ce n'est certainement pas au nom des retraités et des travailleurs.

* * *

● (1510)

LE VAISAKHI

Mme Kamal Khera (Brampton-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, *Waheguru Ji Ka Khalsa, Waheguru Ji Ki Fateh*.

Je prends la parole aujourd'hui pour souhaiter un très joyeux Vaisakhi à tous ceux qui le célèbrent, qu'ils soient à Brampton-Ouest, dans une autre région du Canada ou ailleurs dans le monde.

Le Vaisakhi marque l'anniversaire de la fondation du Khalsa par le gourou Gobind Singh Ji et la création des principes d'égalité, d'unité, d'altruisme et de justice sociale, des valeurs qui sont aussi chères aux Canadiens.

Il y a plus de 100 ans que les sikhs sont arrivés au Canada, et ces principes ont guidé la construction du pays. D'un océan à l'autre, les sikhs ont contribué à l'établissement de collectivités. Ils ont lutté pour l'égalité et servi dans les forces armées canadiennes. Ils ont beaucoup apporté au tissu économique et social du pays.

De nos jours, les nombreux gurdwaras du Canada oeuvrent à préserver les principes sikhs. Je tiens à remercier le gurdwara sikh Sangat établi dans ma circonscription, Brampton-Ouest, qui promeut et défend les valeurs du sikhisme. Il me rend fier d'être non seulement sikhe, mais aussi canadienne.

* * *

LE CANCER

M. Len Webber (Calgary Confederation, PCC): Monsieur le Président, toutes les trois minutes, le cancer s'attaque à un autre Canadien. On compte plus de 200 000 nouveaux diagnostics de cancer chaque année au pays, et ce nombre pourrait augmenter de près de 40 % d'ici 2030 d'après les projections.

Malgré ces chiffres décevants, signalons que le taux de survie des personnes atteintes de cancer a augmenté. Alors qu'il était de 35 % dans les années 1950, il dépasse maintenant les 60 %, notamment grâce aux recherches financées par la vente de jonquilles. En faisant un don ou en achetant une jonquille ou une épingle à son image, nous participons à une longue tradition: notre geste vient en aide aux personnes atteintes de cancer et sert à financer des services de soutien, des programmes de sensibilisation et des recherches qui sauvent des vies.

J'invite tous les députés à soutenir la campagne annuelle de la Société canadienne du cancer pendant le Mois de la jonquille.

* * *

[Français]

LE CORPS DE CADETS 2600 DE ROCHEBELLE

M. Joël Lightbound (Louis-Hébert, Lib.): Monsieur le Président, l'Organisation des cadets du Canada est le plus important programme jeunesse au Canada. En toute impartialité, le Corps de cadets 2600 de Rochebelle, chez nous, est sans aucun doute l'un des plus dynamiques au pays. Leur devise « Défis, Discipline, Unité » résume bien les valeurs de ces jeunes, qui se réunissent afin de tisser des liens et développer leur leadership et leur engagement civique, tout en se dépassant physiquement.

Cette année, alors qu'on célèbre le 150^e anniversaire du Canada, ils célèbrent leur 60^e anniversaire. J'ai eu l'honneur de le souligner avec eux, le 1^{er} avril dernier. Je veux leur souhaiter un bon 60^e anniversaire et je veux aussi remercier leur capitaine, Patrick Bélanger, de son dévouement, ainsi que les parents, les officiers et les bénévoles, comme M. André Picard, qui aident tous les jours à façonner ces jeunes cadets en citoyens exemplaires qui contribuent positivement à notre société.

Jeunes cadets, nous sommes fiers de vous. Soixante ans, ça se fête. Je vous en souhaite 60 autres et encore plus.

Je souhaite un bon 60^e anniversaire aux cadets de Rochebelle.

* * *

[Traduction]

LE CANCER

Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le mois d'avril a été désigné le Mois de la sensibilisation au cancer.

C'est aussi le mois où l'on célèbre le Vaisakhi, c'est-à-dire la naissance du khalsa panth.

La philosophie et les enseignements sikhs mettent l'accent sur les actions nobles, l'altruisme et le sacrifice. Dans le sikhisme, sauver une vie humaine est l'une des plus grandes choses que l'on puisse accomplir.

Dans la circonscription de Brampton-Nord et partout au Canada, une foule de gens ont recueilli des centaines de milliers de dollars pour la recherche sur le cancer, ont organisé des courses et ont travaillé bénévolement pour des organismes comme le Guru Gobind Singh Children's Foundation et le Sikh Motorcycle Club.

À l'occasion du Vaisakhi et du Mois de la sensibilisation au cancer, j'encourage tous les Canadiens à persévérer dans la recherche d'un traitement, à continuer de se montrer généreux et de faire du bénévolat.

* * *

LA JOURNÉE EN ROSE

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, le 12 avril a été désigné Journée en rose, une journée internationale contre l'intimidation, la discrimination, l'homophobie, la transphobie et la transmisogynie.

Aujourd'hui, les collectivités de partout au pays et dans le monde célèbrent ensemble la diversité et conscientisent les gens en vue de mettre fin à toutes les formes de discrimination et d'intimidation. La discrimination prend plusieurs visages. Elle empêche la pleine participation de certaines personnes à la société par l'intimidation, le harcèlement, la haine et la violence. Il arrive que ces personnes soient rejetées par leur famille, chassées de leur maison et forcées de quitter leur école en raison de ce qu'elles sont. Nul ne devrait subir une telle discrimination.

Notre pays a été fondé sur des valeurs communes telles que la tolérance, l'ouverture à l'autre et la diversité, et nous devons continuer d'être un modèle de société inclusive. Nous devons montrer aux générations futures que le meilleur moyen d'atteindre nos objectifs communs, c'est d'accepter tous les membres de la famille humaine, indépendamment de leur identité et de leur orientation.

Soyons clairs: n'importe qui peut exercer de l'intimidation ou en être victime, mais tous ensemble, nous pouvons y mettre fin.

J'invite tous les députés à participer à la Journée en rose en envoyant des gazouillis avec les mots-clés #Célébronsladiversité et #Journéeenrose.

* * *

•(1515)

[Français]

LE CANCER

M. Dan Ruimy (Pitt Meadows—Maple Ridge, Lib.): Monsieur le Président, vous avez peut-être remarqué que je porte une jonquille aujourd'hui, signe du mois d'avril et symbole du travail accompli par la Société canadienne du cancer pour renseigner la population ainsi que pour recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer.

Nous pouvons être fiers des recherches novatrices qui s'effectuent au Canada.

[Traduction]

Des travaux de recherches récents visent à bloquer le cancer du sein avec le médicament Zantac, normalement utilisé pour les brûlures d'estomac. Grâce à des découvertes sur les cellules du cancer du pancréas, des chercheurs pourraient créer des médicaments

Déclarations de députés

qui empêcheraient la propagation de la maladie ou susciteraient sa régression. Des avancées récentes ont conduit au dépistage génétique, moins coûteux et plus accessible, ce qui pourrait mener à une augmentation du taux de survie.

[Français]

Des progrès comme ceux-là sont vraiment remarquables. Je remercie tous ceux et celles au Canada qui travaillent à enrayer le cancer et qui nous apportent de l'espoir. Ensemble, nous pouvons unir nos forces pour mettre fin au cancer.

* * *

[Traduction]

L'ARMÉNIE

M. Arnold Chan (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de Cambridge des observations qu'il a faites plus tôt. Je prends la parole aujourd'hui en ma qualité de président du Groupe d'amitié parlementaire Canada-Arménie pour reconnaître, avec la communauté arménienne, le 24 avril comme étant le 102^e anniversaire du génocide arménien.

Cette journée de commémoration vise à rendre hommage aux victimes et aux survivants. À cette fin, nous réaffirmons notre engagement à bâtir une société inclusive et diversifiée, tout en rejetant toute forme d'intolérance, de discrimination et de haine.

Avril est le mois de la prévention du génocide, grâce à la motion M-587 présentée par l'ancien député Brad Butt et adoptée par la Chambre en 2015.

Il est important que nous soulignions tous le Jour commémoratif du génocide arménien. Je félicite la communauté arménienne d'avoir transmis la mémoire du génocide arménien aux générations futures. En effet, si nous oublions les erreurs du passé, nous sommes condamnés à les répéter.

En cette occasion solennelle, renouvelons notre engagement à défendre les droits de la personne et la justice au Canada et partout dans le monde.

* * *

LES DROITS DES TRAVAILLEURS

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ne savent jamais ce qu'il convient de faire, même quand la bonne décision à prendre saute aux yeux.

Il y a quelques années, mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-525, a reçu la sanction royale. Il protégeait les droits des travailleurs en rendant obligatoire la tenue d'un vote par scrutin secret lors d'un vote d'accréditation ou de révocation d'accréditation d'un syndicat.

Peu de temps après que les libéraux soient arrivés au pouvoir, ils ont présenté le projet de loi C-4. Ce projet de loi mal rédigé visait notamment à supprimer le droit des travailleurs au vote par scrutin secret. Il était évident que les libéraux tentaient, en faisant cela, de plaire aux dirigeants syndicaux, puisque cela leur aurait permis d'avoir recours plus facilement à des tactiques d'intimidation en milieu de travail en période de campagne d'accréditation.

Hier, le Sénat du Canada a vu juste, contrairement au gouvernement libéral avant lui. Je suis heureux que le Sénat, à 43 voix contre 34, ait décidé d'amender le projet de loi C-4 et de maintenir la disposition sur le scrutin secret obligatoire.

Déclarations de députés

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les sénateurs d'avoir montré l'exemple dans le cadre de ce projet de loi et d'avoir protégé les droits des travailleurs partout au pays.

De plus, j'inviterais mes collègues d'en face à adopter les amendements tels qu'ils ont été présentés par le Sénat ou à supprimer tout court ce projet de loi insensé.

* * *

LA JOURNÉE ROSE INTERNATIONALE

M. Randy Boissonnault (Edmonton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, en cette Journée rose internationale où la lauréate du prix Nobel Malala Yousafzai s'est adressée au Parlement, nous tenons à sensibiliser les gens à l'importance de s'opposer à l'homophobie, à la transphobie, à la transmisogynie et à toutes les formes de discrimination et d'intimidation.

[Français]

Aujourd'hui, célébrons ensemble la diversité et l'inclusion.

[Traduction]

Trop de personnes sont encore victimes de harcèlement et de discrimination parce qu'elles sont lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers ou bispirituelles ou parce que leur expression ou identité de genre n'est pas conforme à la norme.

[Français]

Nous avons toutes et tous les capacités de célébrer ensemble nos différences et de nous opposer à la violence, à la discrimination et à l'intimidation dont nous sommes témoins au quotidien.

● (1520)

[Traduction]

Qu'elles soient symboliques ou concrètes, nos actions et notre mobilisation font toute la différence au monde pour les victimes d'intimidations.

J'invite tous les députés à porter fièrement du rose aujourd'hui et à lutter quotidiennement contre l'intimidation et la discrimination. C'est le moins que l'on puisse faire.

* * *

[Français]

MALALA YOUSAFZAI, LEYMAH GBOWEE ET YANAR MOHAMMED

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, à Ottawa, nous accueillons trois femmes courageuses: Malala Yousafzai, du Pakistan, et Leymah Gbowee, du Liberia, toutes deux récipiendaires du prix Nobel de la paix, ainsi que Yanar Mohammed, de l'Irak, une importante défenseuse des droits de la personne.

C'est pour nous une occasion exceptionnelle de célébrer le rôle des femmes dans la promotion de la paix et de la sécurité, qui ne peuvent se construire que dans le plein respect des droits de la personne.

[Traduction]

Cette occasion nous rappelle aussi du besoin de joindre le geste à la parole en matière de féminisme et d'augmenter le financement pour mettre en oeuvre le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Nous devrions également soutenir davantage les femmes au niveau communautaire, qui ne reçoivent actuellement que 0,03 % du budget d'aide du Canada.

[Français]

Si nous voulons vraiment appuyer des femmes comme Malala, Leymah et Yanar, il faut aussi financer leur travail.

* * *

[Traduction]

LA CITOYENNETÉ HONORAIRE

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, la citoyenneté honorifique que nous accordons à Malala Yousafzai aujourd'hui est un merveilleux hommage à la force et à la persévérance de cette jeune femme. Cet événement, que nous attendions depuis longtemps, est le résultat de la décision du gouvernement précédent, qui a décidé de lui conférer le titre de citoyenne canadienne honoraire. Elle est seulement la cinquième personne à recevoir cet honneur.

À un très jeune âge, elle est un symbole de détermination et d'espoir pour les jeunes du monde entier.

Je suis extrêmement fière de voir deux gouvernements d'allégeances politiques différentes travailler ensemble sur plusieurs années pour appuyer le travail de Malala et le message qu'elle adresse à l'ensemble de la planète. Elle illustre bien ce que cela signifie d'être Canadien: être brave, croire en ses convictions et défendre les personnes qui ont besoin d'aide.

Aujourd'hui, nous honorons Malala pour son courage, et nous la remercions sincèrement.

* * *

L'ÉDUCATION

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, savoir, c'est pouvoir, et l'éducation donne du pouvoir. L'éducation encourage les jeunes à faire mieux, à se dépasser et à travailler pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui: l'extrémisme, les changements climatiques et les questions entourant la santé. Ce n'est pas facile de se battre pour le droit à l'éducation. Il faut du courage.

Lorsque Malala a dû faire face à la persécution parce qu'elle voulait que les personnes de son entourage et elle-même puissent s'instruire, deux choix s'offraient à elle: soit elle se pliait à la volonté de personnes ignorantes, soit elle choisissait de leur tenir tête et de donner du pouvoir aux personnes qui l'entouraient.

C'est un honneur d'avoir la lauréate du prix Nobel de la paix, Malala Yousafzai, avec nous aujourd'hui. Sa défense de l'éducation nous rappelle que nous avons tous un rôle à jouer dans la création d'un monde meilleur.

Je suis impatiente de continuer mon travail avec la ministre du Développement international et de la Francophonie pour favoriser l'autonomisation grâce à l'éducation au Canada et à l'étranger.

Maintenant plus que jamais, le monde a besoin d'autres pays comme le Canada.

*Questions orales***LE PERSONNEL D'ENTRETIEN DE LA CHAMBRE DES COMMUNES**

Le Président: Chers collègues, de nombreuses personnes nous aident à accomplir notre travail sur la Colline du Parlement. Si les députés le permettent, j'aimerais souligner le travail du personnel d'entretien qui aide à préparer les salles de réunion des comités et qui fait d'autres travaux de la sorte. Il a travaillé tard hier soir pour organiser l'événement spécial d'aujourd'hui, et il travaille très fort pour nous chaque jour.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA FISCALITÉ

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, depuis leur arrivée au pouvoir, les libéraux ne font que trahir les Canadiens de la classe moyenne: taxes et impôts sur leurs chèques de paie, sur l'épicerie, sur l'électricité et sur l'essence; taxes sur le transport en commun et sur Uber; taxes sur la bière et le vin; impôt des entreprises locales; taxes pour la pêche, le camping, les passeports et tout ce qui nécessite un permis fédéral.

Le premier ministre peut-il nous dire quelle est la prochaine chose qu'il entend taxer, ou cette folie fiscale est-elle enfin terminée?

• (1525)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, nous sommes très fiers de nos choix visant à aider la classe moyenne. Nous avons augmenté les impôts pour le 1 % le mieux nanti afin de les baisser pour la classe moyenne. Nous avons créé l'Allocation canadienne pour enfants, qui donne plus d'argent à neuf familles sur dix et qui va sortir de la pauvreté 40 % des jeunes en situation de pauvreté, soit des centaines de milliers de jeunes.

Chaque jour, nous travaillons pour la classe moyenne et pour ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Nous allons continuer de faire des choix qui vont aider les gens partout au pays.

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la vérité, c'est que le premier ministre ne peut s'empêcher d'exiger de l'argent des Canadiens ordinaires. Il s'en est d'abord pris à leurs samedis soirs en taxant la bière, le vin, Uber et les laissez-passer d'autobus. Voilà qu'il s'en prend maintenant à leur sortie de camping pendant la longue fin de semaine de mai. Il augmente le coût des permis de pêche et même celui des terrains de camping, et ces augmentations vont continuer indéfiniment.

Les Canadiens de la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie méritent un répit à l'occasion. Pourquoi le premier ministre taxe-t-il également leurs moments de relaxation?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec la députée d'en face pour dire que les Canadiens adorent le plein air et la nature. Voilà pourquoi je suis si fier que le gouvernement ait instauré l'accès gratuit aux parcs nationaux du Canada pour célébrer le 150^e anniversaire du pays. C'est l'occasion pour des millions de Canadiens de partir à la découverte des espaces sauvages extraordinaires qu'on trouve partout au Canada et de voir les parcs incroyables que nous avons. Je suis convaincu que tous les députés encourageront les Canadiens à découvrir les parcs nationaux cet été.

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, lorsque les travailleurs canadiens prennent des vacances pour partir en famille, ils ont souvent un budget limité. Dans bien des cas, tout ce qu'ils peuvent se permettre, c'est de partir en camping à l'occasion. Il s'agit d'un loisir abordable, relaxant et amusant. Pourtant, pour une raison que j'ignore, le premier ministre voudrait que ce soit moins abordable et moins amusant.

Les contribuables doivent déjà payer les 130 000 \$ qu'ont coûté les vacances du premier ministre sur une île privée. Voilà maintenant qu'on augmente les frais dans les terrains de camping partout au pays. Est-ce équitable?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis extrêmement heureux de rappeler aux Canadiens que, cette année, l'accès à tous les parcs nationaux est absolument gratuit. Nous savons que, dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada, il est très important d'encourager les Canadiens à aller découvrir l'immense beauté des parcs nationaux et des lieux historiques si nous voulons créer un sentiment de fierté nationale et partager avec nos enfants l'extraordinaire richesse naturelle du pays pour les générations à venir.

* * *

LA JUSTICE

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, j'ai présenté un projet de loi afin que les juges reçoivent une formation relative aux procès pour agression sexuelle. Beaucoup de gens estiment qu'il est nécessaire de régler ce problème. Trop de victimes de viol ne portent pas plainte parce qu'elles n'ont pas confiance dans la justice.

À la lumière de nos conversations et des votes au caucus libéral, je pensais que le premier ministre était déterminé à adopter ce projet de loi, mais on me dit maintenant que ce n'est pas le cas. Je donne aujourd'hui au premier ministre l'occasion d'être clair. Le premier ministre et son caucus vont-ils approuver ce projet de loi et appuyer les victimes de viol? Je lui demande de répondre simplement par oui ou par non.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme tout le monde le sait à la Chambre, je prends très au sérieux la responsabilité sociale qui est la mienne de protéger les victimes d'agression sexuelle en leur offrant, par l'entremise du système de justice, des processus qui leur apporteront l'appui dont elles ont besoin. Toutefois, et tout le monde le sait aussi à la Chambre, je respecte le Parlement et le travail des comités. J'encourage chacun à continuer de...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Si des députés ont des arguments à faire valoir, qu'ils attendent qu'on leur donne la parole et nous les entendrons.

Le très honorable premier ministre a encore quelques secondes.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, j'ai hâte de prendre connaissance des débats qui se déroulent en ce moment au comité sur les meilleurs moyens de protéger les victimes dans le cadre du système de justice. Je souligne de nouveau que nous avons proposé une stratégie contre la violence fondée sur le sexe et que nous avons même prévu des fonds pour la formation des juges.

Questions orales

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le NPD et les autres partis appuient ce projet de loi. Même des juges en chef se sont prononcés en sa faveur. Les avocats l'appuient, les juges l'appuient, les universitaires l'appuient, ceux qui veulent du changement l'appuient et ceux qui défendent cette cause sur le terrain l'appuient totalement. Et qui d'autre? Dans tout le pays, les femmes veulent avoir confiance dans le système de justice.

Le premier ministre a un discours féministe, mais j'aimerais savoir comment il pourrait défendre le statu quo.

• (1530)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, non seulement nous savons à quel point il est crucial d'assurer un large accès à la justice aux victimes d'agression sexuelle, mais nous devons aussi faire en sorte que le système judiciaire soit plus représentatif du Canada. C'est pourquoi nous sommes fiers que les femmes représentent 60 % des nominations que nous avons faites à la magistrature fédérale, contre seulement 35 % environ sous le gouvernement précédent. Le fait est qu'il y a beaucoup de mesures que nous pouvons et que nous devons prendre pour améliorer le traitement réservé aux victimes d'agression sexuelle au sein de l'appareil judiciaire.

Je suis heureux que le comité cherche des moyens pour ce faire, notamment grâce au projet de loi d'initiative parlementaire présenté par la députée.

* * *

[Français]

LE BUDGET

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, il y a quelque temps, un candidat libéral avait dit que les projets de loi omnibus, il ne les utiliserait pas, un point c'est tout.

Qui avait dit cela? Il s'agit de l'actuel premier ministre. Le projet de loi de la mise en oeuvre du budget ne change pas moins de 30 lois existantes, de l'immigration à la justice en passant par la protection de la navigation. Du même souffle, on privatise nos infrastructures, on prévoit des péages, on coupe le crédit d'impôt sur le transport en commun et on garde les privilèges fiscaux des PDG.

Pourquoi les libéraux gouvernement-ils toujours pour leur petits copains les plus riches?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement précédent utilisait des projets de loi omnibus pour empêcher le débat à la Chambre et pour limiter la capacité des députés de regarder ce qui était dans le budget en mettant un tas de choses différentes à l'intérieur d'un même budget.

Nous nous sommes engagés à ne mettre dans un projet de loi pour un budget que des choses qui sont traitées dans le budget et qui font partie du plan économique de ce pays. C'est exactement ce que nous faisons. Nous n'abuserons pas des projets de loi omnibus comme l'ancien gouvernement le faisait.

[Traduction]

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, je crois que nous devrions tenter de réconcilier deux personnes qui se sont manifestement brouillées. Il est temps d'intervenir.

Il n'y a pas si longtemps, l'homme de Papineau affirmait ceci à propos des projets de loi omnibus: « Je tiens à dire que je ne les utiliserai pas, point final. » C'est assez clair. Il a aussi dit que « la mesure fourre-tout utilisée à la Chambre me préoccupe vivement ».

Je suis du même avis; elle me préoccupe, moi aussi. Or, le premier ministre vient tout juste de présenter aux Canadiens un projet de loi omnibus de 300 pages.

Ma question au premier ministre est la suivante: qu'est-il arrivé à cet homme de Papineau?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pendant de nombreuses années, j'ai vu l'ancien gouvernement recourir aux mesures législatives omnibus afin d'éviter les débats et de tout mettre dans un seul projet de loi, qu'il y ait ou non un fil conducteur.

Un projet de loi d'exécution du budget contient...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Nous devons entendre la réponse. Lorsque je dis « à l'ordre », les députés doivent écouter. Le premier ministre a 20 secondes de temps de parole.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, tous les projets de loi budgétaires contiennent une variété de dispositions visant à obtenir des résultats économiques pour les Canadiens, dans un grand nombre de domaines, parce que les Canadiens veulent savoir que leur gouvernement se penche sur un éventail de situations difficiles, sur le plan économique, auxquelles ils sont confrontés.

C'est précisément la raison pour laquelle nous sommes fiers de tous les éléments présentés dans ce budget pour aider la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour y accéder.

* * *

LA REDDITION DE COMPTES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, tous les budgets contiennent « une variété de dispositions ». Je ne pensais jamais entendre le premier ministre citer Stephen Harper.

Je regrette, mais selon la propre définition du premier ministre, c'est bien un projet de loi omnibus. Comment appelle-t-on cela, déjà? Ah oui, de l'hypocrisie.

Le projet de loi apporterait des changements au rôle du directeur parlementaire du budget, qui exerce une surveillance essentielle et à propos de qui le premier ministre a déjà dit qu'il devait être suffisamment indépendant pour fournir les freins et contrepoids nécessaires au gouvernement. Le projet de loi omnibus du premier ministre enlèverait complètement cette indépendance au directeur parlementaire du budget, et ce serait fait par quelqu'un qui disait que les freins et contrepoids étaient essentiels parce que, selon ses dires, le premier ministre d'un gouvernement majoritaire a plus de pouvoir que n'importe quel autre dirigeant occidental.

Pourquoi le premier ministre veut-il limiter le pouvoir qui permettrait qu'on lui demande des comptes?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes fiers de remplir notre engagement à accroître l'indépendance du directeur parlementaire du budget, à en faire un haut fonctionnaire du Parlement à part entière, relevant des Présidents de la Chambre et du Sénat et non du bibliothécaire du Parlement, et à mieux l'outiller pour qu'il puisse trouver l'information demandée par des parlementaires et même, à la demande des partis politiques, évaluer les programmes électoraux afin que les Canadiens sachent ce pour quoi ils votent.

Questions orales

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NDP): Monsieur le Président, sous prétexte de rendre plus indépendant le directeur parlementaire du budget, le gouvernement libéral veut lui attacher les mains. C'est ce que l'on voit dans le projet de loi C-44, et c'est très inquiétant.

J'aimerais poser trois questions très simples. Le directeur parlementaire du budget conservera-t-il sa liberté d'initier des enquêtes selon le fil de l'actualité ou sera-t-il soumis à un plan annuel? Les parlementaires pourront-ils demander des enquêtes sur les sujets de leur choix? Finalement, les ministres et les ministères seront-ils tenus par la loi de collaborer et de donner des informations au directeur parlementaire du budget?

C'est la qualité de notre vie démocratique qui en dépend. Ce sont trois questions sérieuses.

● (1535)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je comprends tout à fait les préoccupations et l'enthousiasme du député d'en face.

Nous aussi, lorsque nous étions dans l'opposition, nous avions besoin d'un directeur parlementaire du budget plus indépendant qui pouvait répondre à nos questions. Grâce à ce projet de loi, vous aurez un accès accru à un agent du Parlement, le directeur parlementaire du budget, qui pourra faire ce à quoi on s'attend de lui.

Le Président: Je rappelle à l'honorable premier ministre qu'il doit diriger ses commentaires à la présidence.

L'honorable député de Lac-Saint-Jean a la parole.

* * *

L'ÉTHIQUE

L'hon. Denis Lebel (Lac-Saint-Jean, PCC): Monsieur le Président, lors de ses vacances de rêve, le premier ministre a admis avoir utilisé un hélicoptère privé, ce qui contrevient à une règle.

Par la suite, il nous a dit que c'était le seul moyen de se rendre sur l'île. Or nous apprenons qu'un de ses employés avait 400 livres de matériel, et le matériel s'est rendu sur l'île, une autre chose qui n'est pas correcte.

Aujourd'hui, la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique enquête sur le premier ministre. C'est du nouveau! Que va-t-il répondre à la commissaire, qu'il s'agit d'un petit voyage personnel? Personnellement, je n'ai pas besoin qu'un de mes employés apporte 400 livres de matériel lorsque je pars en vacances.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'était des vacances familiales, avec un ami de longue date de la famille. Comme je l'ai souvent dit, je suis très content de travailler avec la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique et de répondre à toutes ses questions.

L'hon. Denis Lebel (Lac-Saint-Jean, PCC): Monsieur le Président, ce matin, le premier ministre a mentionné l'humilité de Malala, et je suis tout à fait d'accord avec lui. Il aurait dû en faire autant et reconnaître que c'est le premier ministre Harper qui a reconnu Malala en tant que citoyenne canadienne. Il aurait dû le faire.

Jamais M. Harper n'aurait accepté d'aller sur une île privée lors d'un voyage qui aurait coûté 150 000 \$ à la population canadienne pour des vacances dites personnelles. Selon moi, c'est un manque de respect envers la fonction d'homme d'État.

Le premier ministre dira-t-il ce qui s'est passé et pourquoi cela a coûté 135 000 \$ à la population canadienne?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis très fier d'avoir accueilli Malala en tant que citoyenne honoraire canadienne, ici, à Ottawa, pour qu'elle s'adresse au Parlement.

Je veux effectivement souligner que si elle est devenue une citoyenne honoraire, c'est grâce à un vote unanime à la Chambre des communes. Tout le monde voulait bien que Malala devienne une citoyenne canadienne.

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, près de 10 % des habitants de ma ville sont sans travail et vivent avec le stress des fins de mois difficiles. Quand le premier ministre se lève à la Chambre et leur dit qu'il n'a rien fait de mal quand il a dépensé des centaines de milliers de dollars de leurs impôts pour des vacances personnelles, il fait preuve d'un manque de respect envers eux.

Le premier ministre essaie de formuler les choses pour tenter de nous faire croire qu'il est dans son droit quand il agit comme s'il était au-dessus des lois de manière aussi flagrante. Prend-il les contribuables canadiens pour des idiots? Pense-t-il qu'ils sont assez crédules pour gober cette histoire?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit un certain nombre de fois, il s'agissait de vacances en famille avec un vieil ami. Je vais collaborer avec plaisir avec la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique pour répondre à toutes les questions de la députée.

Par ailleurs, nous sommes fiers de ce que nous avons fait jusqu'ici pour la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Nous avons notamment baissé les impôts de la classe moyenne et augmenté ceux du 1 % des Canadiens les plus riches, même si la députée et tous ses collègues ont voté contre l'augmentation des impôts des biens nantis.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, des dizaines de milliers de Canadiens de la classe moyenne aimeraient pouvoir prendre des vacances avec de vieux amis. Malheureusement, ils ne peuvent pas se le permettre à cause des taxes et des impôts que leur fait payer le premier ministre, qui dépense leur argent pendant ses vacances personnelles. Pire encore, quand on lui demande d'expliquer pourquoi il a enfreint la loi, il blâme la GRC pour son piètre jugement et ses mauvais choix. Vous voulez rire de moi, monsieur le Président? Quand le premier ministre présentera-t-il des excuses aux Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je ne crois certainement pas que vous voulez rire de quiconque à la Chambre.

Je le répète, nous continuerons à collaborer avec la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique pour répondre à toutes ses questions. Entretemps, nous continuerons à mettre l'accent sur l'allègement du fardeau fiscal de la classe moyenne, l'augmentation des impôts du 1 % le mieux nanti et le versement de l'Allocation canadienne pour enfants, qui aide 9 familles canadiennes sur 10 et permettra de sortir des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté d'un bout à l'autre du pays.

● (1540)

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre ne semble pas répondre directement aux questions. Alors, je reviens à la charge.

Questions orales

En janvier, le premier ministre a dit aux Canadiens qu'il n'avait pas d'autre choix que de prendre l'hélicoptère. Hier, il a jeté le blâme sur la GRC. Les Canadiens ne savent plus quoi penser. Pourrait-il clarifier la situation pour eux? Est-il prêt à déposer les documents, qu'il s'agisse de courriels ou d'avis écrits, qui montrent que la GRC lui a dit d'enfreindre la loi?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit à maintes reprises, je suis heureux de travailler avec la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique et de répondre à toutes ses questions afin qu'elle puisse déterminer que tout a été fait dans les règles.

Nous savons qu'il est primordial d'être prêts à collaborer avec la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, et c'est exactement ce que nous faisons.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, il s'agit d'être honnête envers les Canadiens. Alors, soit le premier ministre a induit les Canadiens en erreur en janvier, soit il les induit en erreur aujourd'hui.

Il parle de collaborer avec la commissaire à l'éthique, alors j'ai deux questions pour lui: qu'a-t-il répondu à la commissaire? Était-ce « c'est la faute à la GRC » ou encore « je n'avais pas d'autre choix »? Autre question: a-t-il déjà rencontré la commissaire?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes heureux de collaborer avec la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique de façon continue. Cela est très important, car les Canadiens doivent pouvoir faire confiance aux élus, et c'est précisément pour cette raison que je me réjouis de travailler avec elle.

[Français]

Mme Karine Trudel (Jonquière, NPD): Monsieur le Président, le premier ministre trouve-t-il qu'il est important de dire la vérité, pas seulement à la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, mais ici, à la Chambre, devant tous les parlementaires?

Si oui, pourquoi a-t-il dit qu'un hélicoptère était la seule manière de se rendre à l'île privée de son ami l'Aga Khan?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, je suis très content de pouvoir travailler avec la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique. Toutefois, comme on le sait, c'est la GRC qui fait les recommandations concernant les façons les plus sécuritaires pour le premier ministre de se déplacer.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, au cas où il l'aurait oublié, je rappelle au premier ministre qu'il n'est pas en train de répéter en vue d'une pièce de théâtre; il répond à des questions sur la possibilité qu'il ait enfreint la loi. Nous voulons savoir ce qu'il entend répondre à la commissaire à l'éthique. Il peut le dire ici même. Est-ce que l'hélicoptère privé à bord duquel il a choisi de monter était le seul moyen de transport vers l'île, oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question à de nombreuses reprises.

Ce qui m'importe, c'est de continuer à travailler sur ce qui compte pour les Canadiens, soit de diminuer le fardeau fiscal de la classe moyenne et d'augmenter celui de la tranche de 1 % des plus riches, de proposer un budget historique en matière d'investissements dans les infrastructures qui faciliteront les déplacements quotidiens des travailleurs et de financer adéquatement la Stratégie nationale du

logement. Voilà les choses dont les Canadiens me parlent lorsque je sillonne le pays. Ils veulent savoir ce que le gouvernement fait pour eux, et nous sommes heureux d'en discuter.

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît, à l'ordre. Le député de Cape Breton—Canso n'aura pas d'intervention en prime. Je suis désolé. Je lui demanderais, ainsi qu'à son interlocuteur d'en face, dans le coin là-bas, de faire preuve d'un peu de retenue.

Le député de Parry Sound—Muskoka a la parole.

L'hon. Tony Clement (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, il s'agit d'une question sérieuse qui concerne le discernement du premier ministre. Le premier ministre se rend à l'île d'un milliardaire. Il dit que la seule façon de s'y rendre est par hélicoptère privé, ce qui est complètement contraire aux règles concernant les déplacements du premier ministre. Ce sont les contribuables qui paient la note. Or, le premier ministre refuse de répondre aux questions que lui posent des parlementaires à la Chambre. Cela dénote un manque de respect à l'égard du Parlement. Il manque de respect aux contribuables. Quand le premier ministre va-t-il jouer franc-jeu?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, toute question concernant l'éthique est une question sérieuse. Voilà pourquoi je suis si heureux de collaborer avec la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique et de répondre à toutes ses questions à ce sujet.

Le gouvernement continue d'accorder la priorité aux choses dont les Canadiens parlent dans nos circonscriptions et ailleurs au pays, qu'il s'agisse de réduire encore les impôts, comme nous l'avons déjà fait, ou d'investir dans un avenir prometteur pour les étudiants et les travailleurs, qui doivent composer avec un marché de l'emploi en mutation et qui ont besoin de l'appui du gouvernement pour trouver de nouveaux débouchés, ce à quoi nous nous employons activement.

* * *

● (1545)

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'hon. Tony Clement (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, j'ose espérer que le premier ministre peut répondre à ma question. Hier, le ministre des Transports a publiquement déclaré que le transport aérien pose une menace pour la sécurité nationale. Cependant, le ministre refuse de préciser aux voyageurs et aux Canadiens la nature de cette menace. Il refuse également d'indiquer quelle en est la source et comment on peut s'en prémunir.

Le premier ministre et le gouvernement montrent autant de délicatesse que la compagnie United Airlines. Quand vont-ils jouer franc jeu, informer les voyageurs de la nature de la menace et préciser comment se protéger?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme les Canadiens le savent, nous prenons vraiment très au sérieux la sécurité de la population et de tous les voyageurs du transport aérien. Voilà pourquoi nous collaborons de près avec les services de police et de sécurité, avec nos partenaires internationaux et avec les sociétés aériennes pour trouver la meilleure façon d'assurer la sécurité dans le secteur du transport aérien. Que les Canadiens soient rassurés: nous prenons toujours les mesures qui s'imposent pour protéger la population tout en respectant les droits et les libertés garantis en vertu de la Charte. C'est d'ailleurs ce que nous continuerons de faire dans l'avenir.

Questions orales

Mme Kelly Block (Carlton Trail—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, trois autres employés dont la cote de sécurité a été révoquée par mesure de sécurité continuent tout de même de travailler à l'aéroport Trudeau. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les Canadiens sont outrés que ces employés aient déjà pu obtenir une cote de sécurité leur permettant de travailler dans des zones protégées.

Tandis que le premier ministre fait la sourde oreille, le ministre des Transports, lui, se contente de tenir des propos vaguement rassurants et de dire qu'un plan secret est mis en oeuvre. Comment la population peut-elle compter sur les libéraux pour assurer la sécurité dans les aéroports canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la sécurité des Canadiens et de tous les voyageurs est extrêmement importante pour le gouvernement. C'est pourquoi nous ne ménageons aucun effort, chaque jour, pour protéger les Canadiens. Les organismes de sécurité et les services de police veillent avec soin à ce que les gens puissent se déplacer dans les aéroports et voyager en toute sécurité. C'est aussi pourquoi nous créons un comité de parlementaires qui sera chargé de surveiller les organismes de sécurité nationale et les services de police: pour veiller à ce que les droits garantis par la Charte soient protégés et confirmer que ces organismes continuent de faire le nécessaire pour protéger en tout temps les Canadiens.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, les belles paroles du premier ministre nous montrent qu'il n'est pas au courant de tout. Rappelons les faits.

Il a fallu une enquête de *JE* pour apprendre que des employés à l'aéroport de Montréal Pierre Elliott Trudeau potentiellement radicalisés avaient accès aux zones sécurisées.

Hier, le ministre des Transports a révélé que trois autres employés avaient perdu leur carte d'accès à ces zones. Ce qui est incroyable, c'est que le premier ministre sait que certains de ces employés continuent de travailler à l'aéroport. C'est inacceptable.

Quand le premier ministre va-t-il cesser de nous prendre pour des valises, dire ce qui se passe vraiment et prendre de vraies mesures pour rassurer les Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tous les députés de la Chambre veulent assurer la sécurité des Canadiens. C'est pourquoi nous travaillons ensemble tous les jours pour nous assurer que nos services de police et de renseignement font tout ce qu'ils ont besoin de faire pour protéger les Canadiens.

Par ailleurs, je suis très content de savoir qu'un comité constitué de parlementaires de tous les partis pourra surveiller les actions de nos policiers et de nos agences de sécurité pour pouvoir confirmer qu'on respecte les droits et libertés de tout le monde, mais surtout, qu'on assure la sécurité des Canadiens tous les jours dans les aéroports et dans leurs communautés.

* * *

[Traduction]

LA MARIJUANA

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, ça suffit, les manoeuvres d'évitement. Ça suffit, les discours prémâchés. Voici une question directe pour le premier ministre. Pense-t-il qu'il mérite un casier judiciaire pour avoir fumé de la marijuana, oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous souhaitons légaliser la marijuana pour deux raisons. Premièrement, le régime actuel laisse tomber les enfants. En ce moment, les mineurs canadiens ont plus facilement accès à la marijuana que ceux de partout ailleurs dans le monde. Leur taux de consommation par habitant est plus élevé que chez les enfants de tout autre pays.

Nous voulons qu'il soit plus difficile pour les enfants d'obtenir de la marijuana. Voilà pourquoi nous allons légaliser et réglementer la marijuana. Nous souhaitons également retirer des milliards de dollars aux organisations criminelles et aux gangs de rue qui s'en servent pour commettre d'autres crimes.

* * *

L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

Mme Tracey Ramsey (Essex, NDP): Monsieur le Président, je suppose que les règles qui s'appliquent pour le premier ministre sont différentes de celles pour le reste du Canada.

Hier, au comité du commerce, le ministre du Commerce international a admis qu'il n'a pas discuté du dumping d'acier avec la Chine, malgré qu'un accord de libre-échange éventuel avec elle est en cours d'élaboration. Par ailleurs, les libéraux n'ont établi aucun délai pour ce qui est de la mise en oeuvre des changements attendus depuis longtemps aux règles à l'égard des recours commerciaux du Canada.

L'industrie sidérurgique du Canada mérite que le gouvernement fasse preuve de leadership. J'ai une question toute simple. Le premier ministre prendra-t-il le combiné pour appeler son homologue chinois et lui demander d'arrêter son dumping injuste d'acier dans notre pays?

• (1550)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je peux faire mieux. J'étais en Chine l'année dernière et j'en ai parlé directement avec les dirigeants chinois.

La question de l'acier canadien de même que la prévalence et le dumping de l'acier chinois sont des enjeux qui préoccupent le gouvernement actuel depuis longtemps. Voilà pourquoi nous avons pris des mesures concrètes pour agir auprès des Chinois aux paliers les plus élevés et que nous continuons à collaborer avec nos partenaires américains pour veiller à ce que l'acier nord-américain soit soutenu et protégé.

* * *

[Français]

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Colin Fraser (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, ma circonscription, Nova-Ouest, dépend énormément de l'industrie de la pêche, qui forme la base de notre économie rurale et de notre identité.

[Traduction]

Le premier ministre pourrait-il nous fournir des détails quant à la façon dont le nouveau Fonds des pêches de l'Atlantique contribue à soutenir l'industrie de la pêche dans ma province, la Nouvelle-Écosse, et dans l'ensemble du Canada atlantique?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le secteur du poisson et des fruits de mer fait partie intégrante du tissu économique et social de milliers de communautés côtières et autochtones du Canada, et génère plus de 2,3 milliards de dollars par année pour l'économie canadienne.

Questions orales

[Français]

Notre gouvernement réfléchit aux perspectives d'avenir pour ce secteur et prend les mesures nécessaires pour le transformer et pour soutenir l'innovation en vue de lui assurer une réussite encore plus éclatante. C'est pourquoi nous avons récemment annoncé la création d'un fonds pour les pêches de l'Atlantique d'un montant de 325 millions de dollars.

[Traduction]

Les investissements dans le cadre du Fond des pêches de l'Atlantique augmenteront le nombre de possibilités d'emploi des gens de la classe moyenne des communautés côtières.

* * *

L'ÉTHIQUE

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens sont outrés par le fait que le premier ministre a dépensé plus de 133 000 dollars pour prendre des vacances sur l'île d'un milliardaire. Voilà maintenant qu'il a avoué à des journalistes, quand ils lui ont posé la question, avoir pris l'hélicoptère privé de l'Aga Khan pour se rendre sur l'île Bell.

Les documents qui ont été publiés révèlent que cela est tout simplement faux, car le gouvernement a nolisé un hydravion pour que des membres du personnel puissent s'y rendre.

Ma question au premier ministre est simple. Il a dit qu'il allait collaborer avec la commissaire à l'éthique, mais pourquoi ne donne-t-il pas aux Canadiens les raisons pour lesquelles il raconte des bobards alors qu'il aurait pu faire autrement? Pourquoi ne dit-il pas simplement la vérité?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit de vacances que j'ai prises pour rendre visite à un ami de longue date. Comme je l'ai dit, je collabore avec la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique pour répondre à toutes ces questions. Il est important que nous le fassions et c'est ce que nous faisons.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre prétend qu'il est disposé à rencontrer la commissaire à l'éthique au sujet de son voyage à l'île de l'Aga Khan. Or, la commissaire examine ce dossier depuis plus de trois mois.

A-t-il vraiment rencontré la commissaire à l'éthique? Dans l'affirmative, combien de fois? Sinon, pourquoi ne l'a-t-il toujours pas fait et quand a-t-il l'intention de le faire?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, je suis toujours prêt à collaborer avec la commissaire à l'éthique de façon continue pour répondre à toutes ses questions.

Encore une fois, le gouvernement se concentre sur les questions qui lui sont posées chaque jour par des Canadiens d'un bout à l'autre du pays: quand ils lui demandent comment il va assurer la retraite de leurs parents vieillissants, le gouvernement leur répond qu'il renforcera le RPC et augmentera le Supplément de revenu garanti; quand ils lui demandent comment il va accroître les débouchés pour les jeunes, le gouvernement leur répond qu'il augmentera à hauteur de 50 % les fonds versés au Programme canadien de subventions aux étudiants et qu'il accordera aux jeunes un meilleur accès aux études postsecondaires.

Le gouvernement a investi 2 milliards de dollars dans la recherche et dans les établissements de recherche universitaires afin de veiller à ce que le Canada innove pour l'avenir.

LE RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, lorsque le premier ministre a promis qu'il allait répondre aux questions les mercredis, nous étions loin de nous douter que ce serait de cette façon.

Le programme électoral du Parti libéral ne contient que deux engagements à l'égard du Règlement — seulement deux —, y compris la perle que voici: « Nous mettrons un terme [aux projets de loi omnibus] en modifiant le Règlement [...] »

Or le ministre des Finances a présenté, hier, un projet de loi d'exécution du budget de 308 pages qui vise à modifier plus de 20 lois différentes. C'est l'exemple parfait d'un grand projet de loi omnibus moderne.

Le premier ministre insiste pour dire que l'opposition ne peut pas imposer son veto aux engagements électoraux qu'il a pris au sujet du Règlement. Pourquoi...

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le recours abusif aux projets de loi omnibus par le gouvernement précédent était une aberration à laquelle nous avons promis de remédier. C'est pourquoi tout ce qui est proposé dans le projet de loi d'exécution du budget que nous avons présenté a trait au budget. Tout est lié au budget.

Par ailleurs, les changements proposés au Règlement vous permettront, monsieur le Président, de regrouper les projets de loi par domaine afin d'aider les divers comités à mieux les étudier.

C'est l'une des façons dont nous pourrions aider la Chambre à mieux travailler. Si nous travaillons...

● (1555)

Le Président: Le député de Banff-Airdrie a la parole.

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Monsieur le Président, les députés peuvent-ils épeler le mot « hypocrisie »?

Je tiens à informer le premier ministre d'une autre chose. Le Parlement ne lui appartient pas; il appartient aux Canadiens. Il ne sera pas changé de façon à répondre à ses besoins égoïstes.

Les Canadiens voient clairement le manque de respect flagrant du premier ministre pour la démocratie. Ils ne toléreront simplement pas que les libéraux imposent des changements de fond au fonctionnement de la démocratie, particulièrement lorsque ces changements auront pour effet d'éliminer la capacité de demander des comptes au gouvernement.

Le premier ministre abandonnera-t-il son attitude égocentrique et respectera-t-il la démocratie canadienne, pour faire changement?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de l'enthousiasme que le député manifeste concernant la réforme de la démocratie et je me réjouis à l'idée de recevoir toutes les suggestions des députés pour améliorer et moderniser le fonctionnement de la Chambre.

C'est exactement ce que nous espérons accomplir: nous voulons tenir un débat de fond rigoureux avec tous les députés sur les façons de mieux servir les gens de nos circonscriptions et tous les Canadiens, un débat qui permettra à l'opposition de demander des comptes au gouvernement et qui nous permettra de continuer à remplir nos promesses électorales ambitieuses.

*Questions orales***LA SANTÉ**

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, le rapport sur la pauvreté et l'iniquité chez les aînés britanno-colombiens, du Centre canadien de politiques alternatives, expose une vérité bien sombre concernant le coût des médicaments sur ordonnance.

Un nombre troublant de Britanno-Colombiens n'achètent pas les médicaments qui leur sont prescrits parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer le coût élevé de ceux-ci. Le gouvernement doit réduire le coût des médicaments sur ordonnance, d'autant plus que le budget ne prévoit que très peu pour les aînés et que l'Accord économique et commercial global — qui fera augmenter le coût de ces médicaments — est sur le point d'entrer en vigueur.

Le gouvernement multipliera-t-il notre pouvoir d'achat combiné pour nous permettre de négocier ensemble des prix moins élevés pour les médicaments?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de confirmer que c'est exactement ce que vise l'entente que nous avons signée avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, et bien entendu avec tous les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Nous travaillerons ensemble pour réduire le coût des médicaments sur ordonnance. Je suis heureux que le gouvernement de la Colombie-Britannique participe à cette initiative. Nous allons de l'avant pour faire exactement ce que la députée demande.

C'est important pour nous de protéger nos aînés. Voilà pourquoi nous avons augmenté de 10 % le Supplément du revenu garanti pour les aînés les plus vulnérables — ceux qui vivent seuls — et aussi pourquoi nous avons ramené l'âge de la retraite de 67 à 65 ans.

Nous continuerons à travailler pour nos aînés, et je remercie la députée d'en face de son importante question et de son appui.

* * *

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Monsieur le Président, les collectivités côtières répètent depuis des décennies qu'il faut agir afin de protéger les cours d'eau contre les effets des navires abandonnés.

Le gouvernement avait promis d'intervenir dans un délai de six mois, et il lui reste à peine deux semaines pour tenir promesse. Dans la réponse qu'il a donnée hier, le ministre des Transports n'a ressassé que de vieilles nouvelles sans incidence réelle.

Dimanche dernier, des collectivités côtières ont adopté une résolution d'urgence qui soutient mon projet de loi sur les épaves. Le premier ministre soutiendra-t-il cette mesure législative afin de protéger les superbes côtes canadiennes et de libérer les collectivités côtières de ce fardeau?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelques mois, j'ai eu le plaisir de me rendre en Colombie-Britannique avec le ministre des Transports et le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, pour annoncer un plan historique de protection des océans. Dans le cadre de ce programme de protection de calibre mondial, nous verrons à ce que les collectivités côtières aient le soutien et les outils dont elles ont besoin pour jouer le rôle d'intervenants de première ligne qu'elles doivent souvent assumer lorsque surviennent des difficultés ou des accidents.

Nous savons qu'il est important d'investir dans la protection des océans non seulement pour des raisons environnementales, mais

aussi pour les Canadiens qui tirent leur gagne-pain des océans. C'est pourquoi nous avons à cœur d'instaurer un programme de protection des océans de calibre mondial.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a promis de mettre en place une loi comme la Loi de Magnitski afin que le Canada puisse rapidement imposer des sanctions aux dirigeants étrangers corrompus, mais il n'a rien fait du tout.

La semaine dernière, le régime Assad a commis un autre crime de guerre. Le régime syrien a l'appui de la Russie et de l'Iran. Hélas, le premier ministre a passé son temps au pouvoir à normaliser les relations avec la Russie, à abolir les sanctions contre l'Iran et à mettre fin aux bombardements effectués avec les CF-18 canadiens en Syrie.

Hier soir, le Sénat a adopté le projet de loi S-226, qui vise à mettre en place une loi comme la Loi de Magnitski. Le premier ministre va-t-il mettre fin aux rapprochements avec des dictateurs et des despotes en appuyant ce projet de loi?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier des efforts que la ministre des Affaires étrangères a déployés la semaine dernière, à Bruxelles, et cette semaine, en Italie, afin d'exiger des comptes du régime syrien en collaboration avec nos partenaires étrangers.

En ce qui concerne la Russie, je pense que son gouvernement a une décision très sérieuse à prendre. Soit il continue de soutenir le régime sanguinaire de Bachar al-Assad, auteur de crimes de guerre, soit il se joint à la communauté internationale afin de condamner ces gestes et de contribuer de façon concrète à apporter la paix aux Syriens.

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le comité des affaires étrangères a déposé un rapport unanime où il exhorte le gouvernement non seulement à actualiser et à durcir les sanctions, mais aussi à faire en sorte, au nom de Sergueï Magnitski, qu'elles s'appliquent également aux actes barbares comme ceux que le régime syrien a commis la semaine dernière avec la complicité de la Russie.

Le gouvernement a déclaré sans conviction qu'il lui fallait plus de temps pour étudier le rapport. Voilà qui semble un peu hypocrite, étant donné l'appui qu'a manifesté le premier ministre envers la Loi de Magnitski il y a deux ans.

Le premier ministre va-t-il enfin agir?

• (1600)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens se réjouissent de voir le Canada s'impliquer de nouveau sur la scène internationale et sur des tribunes multilatérales. Ils savent que le Canada est particulièrement efficace lorsqu'il collabore avec des partenaires d'optique commune afin d'exercer conjointement des pressions sur divers acteurs malveillants de l'ordre international. C'est pourquoi nous travaillons très assidûment avec nos collègues et alliés étrangers pour tenir les gouvernements comme la Russie responsables des choix qu'ils font et voir à ce que les sanctions infligées aient le plus de répercussions possible à l'échelle internationale.

*Questions orales***LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, nos amis les Russes viennent d'opposer leur veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU contre la Syrie.

Hier, la ministre du Développement international a utilisé une citation non datée d'un général israélien pour tenter de justifier la décision peu judicieuse de rétablir le financement pour l'éducation consenti à l'Office de secours et de travaux des Nations unies, un organisme gangrené par la haine. Elle ne semble pas savoir que le patron de ce général, le ministre de la Défense, M. Lieberman, vient de demander aux États-Unis de cesser d'accorder des fonds à l'Office parce que cet organisme continue de propager la haine et de diaboliser Israël.

Les libéraux ne pourraient-ils pas trouver une autre façon d'apporter de l'aide?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous pensons que les Canadiens s'attendent à ce que nous adoptions une approche constructive sur la scène internationale.

Le rétablissement de la relation avec l'Office de secours et de travaux des Nations unies nous permet en fait d'exercer une surveillance plus étroite sur ses choix et sur l'usage des fonds qui sont accordés par son intermédiaire. La pression qu'exercent les instances canadiennes et la participation du Canada à l'Office nous permettent de veiller à ce que l'aide aille là où elle est nécessaire et à ce qu'il n'y ait pas de conséquences négatives, ni pour Israël ni pour qui que ce soit d'autre.

Le Président: J'inviterais le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan à faire preuve de retenue. Je sais qu'il a un vif intérêt pour ce dossier.

La députée de Dorval—Lachine—LaSalle a la parole.

[Français]

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, nous avons eu l'honneur, aujourd'hui, de recevoir Malala Yousafzai à la Chambre. Malala est un modèle de courage et de persévérance. Son vibrant plaidoyer pour l'éducation des filles a inspiré des millions de personnes partout dans le monde.

Le premier ministre peut-il saisir cette chance d'expliquer l'importance que le Canada accorde à l'éducation des filles partout dans le monde?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Dorval—Lachine—LaSalle de sa question.

Notre gouvernement n'a cessé de rappeler à quel point l'éducation est cruciale pour l'autonomisation des filles. Elle favorise l'égalité entre les sexes, réduit le mariage des enfants, réduit les grossesses non désirées et favorise la paix.

L'an dernier, nous avons octroyé près de 334 millions de dollars en aide internationale au secteur de l'éducation, ce qui représente 9 % de notre aide internationale totale.

Alors que nous progressons dans la mise en oeuvre de l'agenda de 2030, nous devons travailler ensemble pour améliorer la prestation d'une éducation de qualité, des premières années jusqu'à la fin de l'école...

Le Président: À l'ordre.

L'honorable députée de Surrey-Sud—White Rock a la parole.

[Traduction]

L'INFRASTRUCTURE

Mme Dianne L. Watts (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, les libéraux envoient un quart de milliard de dollars en Chine à destination de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. Or, si les projets n'aboutissent pas, les contribuables canadiens seront redevables de 1,3 milliard de dollars.

Les libéraux disent qu'il s'agit d'un bon moyen de financer des projets de développement dans les pays les plus pauvres. Cependant, le Canada finance déjà les projets de ce genre par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.

Pourquoi les libéraux optent-ils pour un processus qui fait double emploi et pourquoi envoient-ils l'argent des contribuables en Chine plutôt que de s'en servir pour construire des projets d'infrastructure et créer des emplois ici même, au Canada?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes fiers du fait que le budget de 2017 prévoit des investissements records dans des projets d'infrastructure partout au pays, notamment pour les ponts, les routes, les systèmes de transport en commun et les logements sociaux. Les retombées pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays seront énormes.

Au fil des ans, le Canada a acquis une expertise extraordinaire en matière d'investissements dans les infrastructures, que ce soit par l'entremise des fonds de pension ou autrement. Participer aux projets d'investissement dans les infrastructures partout dans le monde est avantageux pour le savoir-faire canadien et les investisseurs du Canada.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le Président, le cabinet de la ministre de la Justice a pris la décision politique de supprimer 12 000 pages de témoignages recueillis par la police sur les viols, la torture et les mauvais traitements subis par les enfants du pensionnat indien de St. Anne, à Fort Albany. Les fonctionnaires du ministère de la Justice ont abandonné les poursuites judiciaires et miné la crédibilité des survivants de ce pensionnat. Ils se sont battus pour que ces causes pourtant légitimes ne soient pas entendues.

Le premier ministre du pays ordonnera-t-il à sa ministre de la Justice de mettre fin au camouflage et de nous remettre les notes de service pour que nous puissions savoir qui est responsable de cette décision dans son cabinet? Demandra-t-il à la ministre les raisons de cette décision? Pourquoi sont-ils...

● (1605)

Le Président: Je suis désolé, mais les huit dernières secondes de la question ont été coupées alors qu'elles n'auraient pas dû l'être. Le député de Timmins—Baie James aurait-il l'obligeance de répéter sa dernière phrase?

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, c'est une question simple que j'adresse au premier ministre. Demandra-t-il à sa ministre de la Justice pourquoi ils tiennent mordicus à ce déni de justice contre les survivants d'un établissement brutal? C'est une question simple.

Questions orales

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, aucune relation n'importe davantage aux yeux du gouvernement que celle que nous entretenons avec les peuples autochtones. C'est pourquoi nous ne ménageons aucun effort pour y consacrer des sommes historiques, soit 8,4 milliards de dollars dans notre premier budget et des milliards de plus dans notre budget récent, afin d'entreprendre le long travail consistant à améliorer les perspectives des peuples autochtones du pays et à leur permettre de jouir de la parité.

Je suis très fier du travail accompli par notre ministre de la Justice dans ce dossier et dans beaucoup d'autres. Je l'appuie dans son travail formidable.

* * *

[Français]

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. David de Burgh Graham (Laurentides—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, l'accès aux services Internet fiables et à large bande est très important pour l'économie d'aujourd'hui. Les zones rurales et éloignées, telles que celles qu'on retrouve dans ma circonscription, Laurentides—Labelle, n'ont pas les infrastructures nécessaires pour soutenir des services à large bande adéquats. Je suis très enthousiasmé à l'idée que le programme Brancher pour innover soit mis en oeuvre pour corriger cette situation.

J'invite le premier ministre à donner des nouvelles à ce sujet, un sujet parmi les plus importants pour les Canadiens vivant en milieu rural partout au Canada.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier le député de Laurentides—Labelle de sa question et de son travail infatigable sur les questions rurales.

Pour les résidents des régions rurales, Internet à haute vitesse ouvre un potentiel économique énorme. Avec le programme Brancher pour innover, nous investirons jusqu'à 500 millions de dollars d'ici 2021, ce qui permettra à 300 collectivités rurales et éloignées au Canada d'obtenir un accès à Internet à large bande.

[Traduction]

Je sais que des Canadiens partout au pays vont regarder les éliminatoires de la Coupe Stanley, qui commencent ce soir, sur leur téléphone cellulaire, sur leur ordinateur ou à la télé et je sais que tous les Canadiens au pays se joindront à moi pour encourager les Canadiens de Montréal plutôt que les Maple Leafs, ou encore les Rangers de New York...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Nous nous aventurons sur un terrain glissant.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. C'est le genre de commentaire qui sème le désordre à la Chambre. Le premier ministre devrait le savoir.

Le député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup a la parole.

* * *

[Français]

LA JUSTICE

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, dans le dossier des délais judiciaires, la ministre essaie d'acheter du temps en rencontrant ses homologues provinciaux. En réalité, tout ce qu'elle aurait à faire, c'est lire les journaux, écouter la radio et regarder la

télévision. Tout le monde met le blâme sur ses épaules parce que la réalité, c'est que c'est dans sa cour que cela se passe.

Le comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour l'Est du Québec n'est toujours pas créé, et cela, depuis un an et demi, et les sept sièges demeurent encore vacants.

Le premier ministre peut-il nous expliquer comment sa ministre pourrait nommer des juges, alors que le comité n'existe pas encore?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons mis sur pied un nouveau processus de nomination des juges qui permet, entre autres, de pouvoir nommer 60 % de femmes, depuis le début de notre mandat, alors que le gouvernement antérieur en avait nommé que 35 % environ. C'est un résultat dont nous sommes très fiers.

D'autre part, par rapport au Québec, il y a 163 postes de juges de nomination fédérale. Il y a six postes vacants que nous allons combler d'ici peu. Nous prenons cela très au sérieux. Le gouvernement fédéral fait son travail.

* * *

[Traduction]

L'ÉDUCATION

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, nous avons tous été très touchés et inspirés par les paroles prononcées par Malala Yousafzai dans cette enceinte il y a quelques heures.

Le premier ministre répondra-t-il à son invitation? Veillera-t-il à faire de l'éducation des filles le thème central des discussions du G7 pendant qu'il en assumera la présidence? Usera-t-il de l'influence du Canada pour remédier au financement insuffisant de l'éducation à l'échelle mondiale? Le Canada offrira-t-il d'organiser la prochaine conférence de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation? Le Canada accordera-t-il la priorité à l'objectif de permettre à chaque enfant réfugié d'avoir 12 années de scolarité?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce fut un immense honneur d'accueillir Malala Yousafzai à la Chambre aujourd'hui, et je suis d'accord avec la députée d'en face pour dire que ce fut un moment historique. Malala nous incite à faire davantage et à être de meilleures personnes.

Je peux garantir à tous les députés que, l'an prochain, lorsque le Canada assumera la présidence du G7, nous mettrons l'accent sur l'égalité des sexes, sur les possibilités offertes aux femmes et aux filles au Canada et dans les autres pays du monde, y compris en matière d'éducation.

Je me réjouis à l'idée de collaborer avec le Partenariat mondial pour l'éducation pour faire en sorte que nous investissions comme il se doit dans l'éducation partout dans le monde, tout particulièrement dans l'éducation des filles. Je sais qu'offrir une éducation de la maternelle à la 12^e année aux filles à l'échelle de la planète est l'une des voies qui mèneront à la paix et à la prospérité dans le monde, à des possibilités pour tous et à la croissance économique de notre pays et de tous les pays en développement. C'est l'objectif que nous poursuivons.

Questions orales

●(1610)

LOI SUR LE COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Le Président: Je désire informer la Chambre qu'une erreur administrative s'est produite relativement au projet de loi C-22, Loi constituant le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement et modifiant certaines lois en conséquence.

[Français]

Les députés se rappelleront que plusieurs motions ont été étudiées par la Chambre à l'étape du rapport. Le 20 mars 2017, la Chambre a adopté certaines de ces motions et en a rejeté d'autres. Parmi les motions rejetées se trouvait la motion n° 7, proposée par l'honorable député de Victoria, qui visait à supprimer l'article 31 du projet de loi.

[Traduction]

La Chambre a donné son agrément au projet de loi, dans sa version modifiée, à l'étape du rapport en y apportant d'autres amendements, puis elle a ultérieurement adopté le projet de loi en troisième lecture le 4 avril 2017.

[Français]

Conformément à l'usage habituellement suivi après l'adoption d'un projet de loi en troisième lecture, les fonctionnaires de la Chambre ont préparé une version du projet de loi sous forme de parchemin et ce parchemin a été envoyé au Sénat. En raison d'une erreur administrative, la version du projet de loi envoyée à l'autre endroit avait été préparée comme si la motion n° 7 avait été adoptée et l'article 31 avait été supprimé, avec la renumérotation d'un autre article du projet de loi en conséquence. Malheureusement, cette erreur n'a pas été décelée avant que le projet de loi ne soit envoyé à l'autre endroit.

[Traduction]

Je souhaite assurer à la Chambre que cette erreur était strictement de nature administrative et s'est produite après la troisième lecture du projet de loi C-22. Les délibérations qui ont eu lieu à la Chambre et les décisions que celle-ci a prises relativement à ce projet de loi conservent toute leur validité. Les comptes rendus de la Chambre sur le projet de loi sont clairs et complets.

[Français]

Toutefois, les documents concernant le projet de loi C-22 envoyés à l'autre endroit ne constituaient pas une représentation exacte des décisions de la Chambre.

[Traduction]

Le Président Milliken s'est prononcé sur une situation semblable dans une décision rendue le 22 novembre 2001, figurant à la

page 7455 des *Débats*. Mon prédécesseur s'est également trouvé devant une situation similaire et il a fait une déclaration à cet égard le 15 septembre 2014, laquelle figure à la page 7239 des *Débats*. Les mesures prises en l'espèce s'appuient sur ces précédents.

D'abord, une fois la divergence entre les versions décelée, les fonctionnaires de la Chambre ont immédiatement communiqué avec leurs homologues du Sénat afin de commencer à résoudre la situation. Ensuite, j'ai ordonné au greffier par intérim et à ses fonctionnaires de prendre les mesures nécessaires pour corriger cette erreur et de veiller à ce que l'autre endroit reçoive un exemplaire corrigé du projet de loi C-22 qui tient compte des délibérations de la Chambre. Ainsi, une version révisée du projet de loi sera envoyée à l'autre endroit conformément à la procédure administrative habituelle du Parlement. Enfin, j'ai demandé la réimpression de la version du projet de loi « adopté par la Chambre des communes ».

Le Sénat prendra bien sûr sa propre décision quant à la façon dont il abordera le projet de loi C-22 à la lumière des circonstances. Je tiens à assurer aux députés que des mesures ont été prises afin que de telles erreurs, aussi rares soient-elles, ne se reproduisent plus à l'avenir.

Je remercie les honorables députés de leur attention.

* * *

●(1615)

[Français]

MESSAGE DU SÉNAT

Le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat a transmis des messages à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté les projets de loi suivants, qu'il soumet à l'assentiment de la Chambre: le projet de loi S-226, Loi prévoyant la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et apportant des modifications connexes à la Loi sur les mesures économiques spéciales et à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, le projet de loi S-231, Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada et le Code criminel — protection des sources journalistiques et le projet de loi S-233, Loi modifiant la Loi sur les douanes et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés — obligation de présentation et de déclaration.

[Traduction]

Comme il est 16 h 15, conformément à l'ordre adopté le lundi 3 avril 2017, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 16 h 15.)

ANNEXE

ALLOCUTION

de

Mme Malala Yousafzai

récipiendaire du prix Nobel de la paix

devant les deux Chambres

du Parlement

à la

Chambre des communes

à Ottawa

le mercredi 12 avril 2017

ANNEXE

ALLOCUTION

de
 Mme Malala Yousafzai
 récipiendaire du prix Nobel de la paix
 devant les deux Chambres
 du Parlement
 à la
 Chambre des communes
 à Ottawa
 le mercredi 12 avril 2017

Mme Malala Yousafzai est accueillie par le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada, l'honorable George J. Furey, Président du Sénat, et l'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes.

[Français]

Le Président: J'invite le très honorable premier ministre à prendre la parole.

[Traduction]

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Distingués invités, parlementaires, collègues et amis, nous accueillons aujourd'hui avec grand plaisir une nouvelle citoyenne du Canada, une citoyenne d'un courage exceptionnel, Malala Yousafzai.

Malala, c'est pour nous un privilège de t'accueillir chez nous, à la Chambre des communes. À présent que te voilà citoyenne honoraire du Canada, j'espère que tu t'y considèreras aussi chez toi. Sois la bienvenue.

Ce qui est arrivé à Malala, nous le savons tous. C'est quelque chose qui est à la fois exceptionnel et familier, hors de l'ordinaire et, malheureusement, trop fréquent. Nous avons tous entendu parler de cette audacieuse et courageuse jeune fille de la vallée de Swat qui a osé tenir tête aux talibans, une jeune militante politique de 12 ans à l'esprit vif qui inspirait les autres jeunes, les amenant à se faire entendre et à donner l'exemple, une jeune fille qui, plus que tout autre chose au monde, souhaitait aller à l'école, une jeune fille qui refusait de se laisser réduire au silence. Devant elle, nous étions en admiration et remplis d'espoir. C'est avec horreur que nous avons vu des êtres lâches tenter de mettre fin à sa vie. Or, alors que le monde entier priait pour son rétablissement, nous nous sommes rappelés qu'une balle ne peut pas venir à bout d'une idée et que le mal n'est jamais de taille face à ce qui est juste et à ce qui est bon.

[Français]

Malala, tu as dit que tu ne souhaitais pas de mal à l'homme qui a tenté de t'assassiner. Tu as ainsi fait preuve d'une immense bonté en laquelle les Canadiens peuvent se reconnaître.

Il y a quelques mois à peine, nous avons été témoins d'un attentat terroriste qui a ciblé une mosquée de Québec. Ce geste de violence insensé a tué six personnes innocentes, des époux, des pères et des fils. Pourtant, même après ce crime, les Canadiens se sont montrés unis. Nous ne nous sommes pas retournés les uns contre les autres. Nous ne nous sommes pas divisés entre voisins. Nous n'avons pas succombé à la haine ou à la peur.

Par l'approche positive que nous essayons toujours de prendre en tant que Canadiens, nous avons dit au reste du monde que nous n'allions pas répondre à la violence par la violence, et que nous allions plutôt répondre à la peur et à la haine par l'amour et la compassion.

Malala, tu es un exemple de bonté, autant avec tes mots qu'avec tes gestes, et c'est quelque chose qui a trouvé un écho chez les Canadiens, mais aussi dans le reste du monde.

[Traduction]

Ton histoire est celle d'une jeune fille ordinaire qui fait des choses extraordinaires, d'une héroïne de tous les jours, d'une pionnière et d'une adolescente, d'une rebelle et d'une passionnée de lecture, d'une intrépide championne des droits et d'une jeune fille qui souhaite plus que tout voir plus d'enfants dans les classes. De surcroît, tu es d'une humilité prodigieuse. Au Canada, c'est un trait que nous connaissons bien.

Lorsque tu as accepté le prix Nobel de la paix, tu as dit: « Je raconte mon histoire, non pas parce qu'elle est unique, mais bien parce qu'elle ne l'est pas. » Lorsque tu as pris la parole devant les Nations unies, tu as déclaré: « J'élève ma voix, non pas pour crier, mais pour que les personnes sans voix puissent être entendues. »

Mesdames et messieurs, Malala est l'incarnation même du leadership et du service. Nous devrions tous aspirer à servir autrui de façon aussi honorable au cours de notre vie.

Malala, tu donné de l'espoir à des garçons et à des filles accablés par la noirceur et tu as incité les femmes et les hommes de tous les horizons à s'améliorer pour que le monde soit meilleur. S'il y a un domaine où nous devons tous faire mieux, c'est bien au chapitre de l'éducation des jeunes. Nous savons que seule l'éducation peut permettre d'atteindre la paix véritable. J'affirme cela non seulement comme mari, père et membre de la collectivité, mais d'abord et avant tout à titre d'enseignant.

J'ai eu la chance d'enseigner en Colombie-Britannique pendant cinq ans, à des enfants vraiment formidables. Ces jeunes m'ont appris que le fait de fréquenter l'école ne se limite pas à apprendre à lire et à écrire. L'école aide les jeunes à élargir leur vision du monde, elle favorise l'innovation et elle donne l'occasion de résoudre des problèmes par la collaboration. L'éducation a le pouvoir de changer le monde. Elle contribue à éradiquer la pauvreté, à lutter contre le changement climatique et à prévenir la guerre. Cependant, pour réaliser des progrès tangibles, nous devons faire en sorte que tous les enfants, filles autant que garçons, aillent à l'école.

Je ne peux pas imaginer un monde dans lequel mes fils, Xavier et Hadrien, pourraient bénéficier du privilège que constitue l'éducation, mais où ma fille, Ella-Grace, n'aurait pas cette possibilité. À l'instar de nombreuses petites filles, elle adore apprendre et elle serait catastrophée si on la privait du droit d'apprendre.

[Français]

Ce n'est pas un secret que les femmes et les filles ont toujours dû se battre et qu'elles doivent continuer de se battre pour obtenir des choses que les hommes tiennent pour acquises: le droit de vote, le droit de servir son pays, le droit à l'équité salariale et le droit de choisir quand fonder une famille. Malheureusement, pour compléter cette liste, il me faudrait toute la journée.

Pourtant, la réussite de n'importe quelle société dépend de la pleine participation des femmes et des filles, et cela commence toujours par l'éducation. Ici, au Canada, nous nous assurons que nos enfants possèdent les compétences nécessaires pour avoir une vie épanouie dans un monde en constante évolution. En tant que ministre de la Jeunesse et père de jeunes enfants, je fais évidemment de l'éducation une de mes priorités.

Le mois dernier, nous avons annoncé le financement d'un nouveau programme qui permettra d'enseigner aux enfants des notions de codage et des compétences numériques. Nous aidons plus d'adolescents de communautés à faible revenu à terminer leurs études secondaires. Nous investissons dans des programmes qui encouragent les jeunes, garçons et filles, à s'intéresser aux sciences, à la technologie, au génie et aux mathématiques.

[Traduction]

Nous construisons et nous réparons des écoles afin que chaque élève autochtone vivant dans une réserve bénéficie d'une bonne éducation. Ces enfants ont été négligés pendant trop longtemps. C'est inacceptable, et nous devons faire mieux.

Au nom des filles et des garçons de partout dans le monde, au nom de notre avenir, il est maintenant temps d'agir.

Mes amis, nous savons que le progrès commence sous la forme d'une idée ancrée dans la conviction, portée à la vie par des paroles appropriées et concrétisée avec courage.

Nous exhortons nos frères et nos sœurs de partout dans le monde à s'exprimer avec audace et sans crainte, en sachant dans leur cœur que les paroles appropriées prononcées au bon moment peuvent provoquer le changement.

Malala, tu as choisi l'espoir, tu as choisi la dignité et tu as choisi la détermination, et les enfants de partout dans le monde t'en remercient. Aujourd'hui, dans ce pays et en cette Chambre, nous te rendons hommage.

Mesdames et messieurs, chers amis, c'est pour moi un grand privilège que de vous présenter une championne de l'éducation et une courageuse nouvelle Canadienne, Malala Yousafzai.

Mme Malala Yousafzai (co-fondatrice de la Fondation Malala): *Bismillah hir rahman ir rahim.* Au nom de Dieu, le plus miséricordieux et le plus généreux. *Good afternoon.* Bonjour. *Assalaam-u-alikum.*

Monsieur le premier ministre, madame Trudeau, Sophie, monsieur le Président, honorables députés, honorables sénateurs, distingués invités, mes parents, Ziauddin et Toor Pekai, et, finalement, peuple du Canada, je vous remercie grandement de cet accueil chaleureux dans votre pays.

Il s'agit de mon premier voyage au Canada, mais pas de ma première tentative d'y venir. Le 22 octobre 2014, mon père et moi avons atterri à l'aéroport de Toronto, enthousiasmés à l'idée de cette première visite dans votre merveilleux pays. Nous avons toutefois rapidement appris qu'un forcené avait attaqué la Colline du Parlement, tuant un soldat canadien et blessant d'autres personnes, et qu'il avait menacé des dirigeants et des fonctionnaires dans l'édifice où je me trouve en ce moment.

Les responsables canadiens de la sécurité nous ont alors conseillé de reporter notre visite. Le cœur lourd, nous sommes rentrés en Angleterre, bien déterminés à revenir un jour au Canada.

L'homme qui a attaqué la Colline du Parlement se disait musulman, mais il ne partageait pas ma foi. Il ne partageait pas la foi d'un milliard et demi de musulmans, qui vivent en paix un peu partout dans le monde. Il ne partageait pas notre islam, une religion d'apprentissage, de compassion et de clémence.

Moi, je suis musulmane, et à mes yeux, si une personne prend les armes et qu'elle tue des innocents au nom de l'islam, elle ne peut plus se dire musulmane. Cette personne, l'homme qui a semé la terreur sur la Colline du Parlement et les terroristes ne partagent pas ma foi.

L'auteur de l'attentat du Parlement partageait plutôt la haine qui animait l'homme qui a pris d'assaut la mosquée de Québec, en janvier, et tué six hommes qui faisaient leurs prières — la même haine que l'homme qui a tué des civils et un agent de police à Londres il y a trois semaines, la même haine que les hommes qui ont tué 132 écoliers dans une école publique de l'armée pakistanaise de Peshawar et la même haine que l'homme qui a tiré sur moi et mes deux camarades de classe.

Ces hommes ont essayé de nous diviser et de détruire la démocratie, de réprimer la liberté de religion et de nous priver du droit d'aller à l'école, mais vous et moi avons refusé de nous laisser diviser. Les Canadiens, où qu'ils soient nés et quelle que soit leur religion, restent solidaires, et rien ne le prouve autant que votre engagement auprès des réfugiés.

Le monde entier chante les héros canadiens.

Nous avons tous entendu parler des membres de la Première Église unie d'Ottawa qui ont parrainé les nouveaux mariés Amina et Ebrahim. Quelques mois plus tard, le couple a eu son premier enfant, prénommée Marya. L'Église a décidé de continuer à ramasser de l'argent pour faire venir le frère et la famille d'Ebrahim au Canada, afin que Marya puisse grandir avec ses cousins et cousines.

Nous avons aussi entendu parler de Jorge Salazar, de Vancouver, qui a trouvé refuge au Canada alors qu'il était encore un enfant fuyant la violence de la Colombie. À peine devenu adulte, il aide aujourd'hui les enfants immigrants et réfugiés à s'adapter à une nouvelle culture et à un nouveau pays.

Je suis très fier d'annoncer que Farah Mohamed, qui a fui l'Ouganda et qui a pu se réfugier au Canada alors qu'elle était enfant, vient tout juste d'être nommée PDG de la Fondation Malala. C'est donc une Canadienne qui mènera maintenant la lutte pour l'éducation des filles de par le monde.

Bon nombre de gens en provenance de mon pays, le Pakistan, ont trouvé la terre promise au Canada, à commencer par la célèbre joueuse de squash Maria Toorpakai Wazir et les proches qui m'accompagnent aujourd'hui.

À l'instar des réfugiés au Canada et partout dans le monde, j'ai vécu dans la peur. Par moment, j'ignorais si j'étais en sécurité ou non. Je me souviens que ma mère laissait une échelle à l'arrière de la maison afin que nous puissions nous échapper en cas de danger.

Je me souviens encore que je lisais un verset coranique, *Ayat al-Kursi*, tous les soirs pour protéger notre famille et autant de personnes que je le pouvais.

J'avais peur en me rendant à l'école. Je craignais que quelqu'un m'arrête et me fasse du mal. Je cachais mes livres sous mon foulard.

Le bruit des bombes me réveillait la nuit. Chaque matin, j'apprenais que d'autres personnes innocentes avaient été tuées. J'ai vu des hommes lourdement armés dans les rues.

Ma ville d'origine, dans la vallée de Swat, au Pakistan, est plus paisible maintenant. Toutefois, des familles comme la mienne, de la Palestine au Venezuela, de la Somalie au Myanmar, de l'Irak au Congo, sont forcées de fuir leur foyer à cause de la violence.

Votre devise « bienvenue au Canada », qui est aussi votre position, représente plus qu'une manchette ou un mot-clic. C'est l'accueil empreint d'humanité qu'espère chaque personne dont la famille est en crise. Je prie pour que vous continuiez à ouvrir vos portes et vos cœurs aux enfants et aux familles les plus vulnérables du monde, et j'espère que vos voisins suivront votre exemple.

J'accepte humblement la citoyenneté honoraire de votre pays. Même si je serai toujours une fière Pachtoune et citoyenne du Pakistan, je suis reconnaissante d'être membre honoraire de votre nation de héros, bien que j'aie toujours besoin d'un visa, mais c'est là un autre sujet de discussion.

J'ai aussi été très heureuse de rencontrer le premier ministre Trudeau ce matin. Ce qui me fascine, c'est l'accueil chaleureux qu'il réserve aux réfugiés, c'est sa décision de nommer le premier Cabinet paritaire au Canada et c'est sa détermination à placer les femmes et les jeunes filles au coeur de la stratégie canadienne de développement.

On a beaucoup entendu parler du premier ministre Trudeau, mais une chose en particulier m'a étonnée. Les gens disent toujours à quel point il est jeune. Ils disent que, au cours de son histoire, le Canada n'a connu qu'un seul premier ministre plus jeune que lui. Il fait du yoga. Il a des tatouages et un gros grain de beauté.

Sachant que j'allais venir ici, tout le monde m'encourageait à serrer la main du premier ministre et voulait savoir à quoi il ressemblait en réalité. Les gens étaient tellement emballés à l'idée que j'allais rencontrer le premier ministre que je crois que personne ne se souciait vraiment du titre de citoyenne canadienne honoraire qui allait m'être décerné.

Il est vrai que le premier ministre Trudeau est jeune et que c'est un chef de gouvernement jeune, mais j'aimerais dire ceci aux enfants du Canada: vous n'avez pas à attendre d'être aussi vieux que le très jeune premier ministre Trudeau pour être des chefs de file.

Des voix: Bravo!

Mme Malala Yousafzai: Je suis toujours à la page 7 de mon discours. Je suis loin d'avoir fini. Si vous me faites encore une ovation debout, vous allez vous fatiguer. Je tiens simplement à vous signaler que j'en ai encore beaucoup à dire.

J'aimerais vous raconter mon histoire. J'aimerais dire aux enfants du Canada que, quand j'étais petite, je pensais que je devais attendre d'être adulte pour être une leader. J'ai toutefois appris que même la voix d'un enfant peut être entendue dans le monde entier.

Aux jeunes femmes du Canada, je tiens à dire ceci: foncez et élevez la voix, et la prochaine fois que je visiterai votre pays, j'espère qu'un plus grand nombre d'entre vous siègeront dans cette enceinte.

Je demande aux hommes du Canada d'être de fiers féministes et d'aider les femmes à avoir accès aux mêmes possibilités que les hommes.

Je sais que chaque dirigeant du Canada qui est ici aujourd'hui essaie de s'attaquer à certains des problèmes les plus pressants du monde, et ce, bien que leurs convictions politiques, leurs priorités et leurs politiques soient différentes. J'ai voyagé partout dans le monde et j'ai rencontré beaucoup de gens dans de nombreux pays. Je connais de première main les nombreux problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés — la guerre, l'instabilité économique, les changements climatiques et les crises dans le domaine de la santé — et je peux vous dire que les filles sont la réponse à ces problèmes.

L'éducation secondaire pour les filles peut transformer les communautés, les pays et la planète.

Voici ce que disent les statistiques. Je m'adresse aux gens qui ne croient toujours pas que l'éducation est importante — il y en a quelques-uns — et j'espère qu'ils entendront mes propos.

Si toutes les filles allaient à l'école pendant 12 ans, l'économie des pays à faible et à moyen revenu augmenterait de 92 milliards de dollars par année.

Les filles instruites sont moins susceptibles de se marier à un jeune âge et de contracter le VIH et plus susceptibles d'avoir des enfants instruits et en santé.

Selon la Brookings Institution, l'éducation secondaire pour les filles représente le meilleur investissement dans la lutte contre les changements climatiques ainsi que l'investissement le plus rentable à cet égard.

Lorsqu'un pays permet à tous les enfants de bénéficier d'une éducation de niveau secondaire, le risque de guerre est réduit de moitié. L'éducation est essentielle à la sécurité mondiale puisque l'extrémisme croît en parallèle avec l'inégalité dans les endroits où les gens estiment n'avoir aucune possibilité, aucune voix et aucun espoir.

Lorsque les femmes sont instruites, il y a plus d'emplois pour tout le monde. Il y a de l'espoir quand les mères peuvent garder leurs enfants en vie et les envoyer à l'école. Cependant, 130 millions de filles partout dans le monde ne fréquentent actuellement pas l'école. Il se peut qu'elles n'aient pas lu les études et qu'elles ne connaissent pas les statistiques, mais elles comprennent que l'éducation représente leur seul moyen vers un avenir meilleur et elles se battent pour aller à l'école.

L'été dernier, au cours d'un voyage au Kenya, on m'a présenté Rahma, la fille la plus courageuse que j'aie jamais rencontrée. Lorsque Rahma avait 13 ans, sa famille a fui la Somalie pour se rendre à Dadaab, le plus grand camp de réfugiés du monde. Elle n'était jamais entrée dans une salle de classe, mais elle a travaillé d'arrache-pied pour rattraper son retard et, en quelques années, elle a terminé ses études à l'école élémentaire.

À l'âge de 18 ans, Rahma fréquentait l'école secondaire lorsque ses parents ont décidé de retourner en Somalie. Ils lui ont promis qu'elle pourrait poursuivre ses études, mais une fois sa famille arrivée en Somalie, il n'y avait aucune école où Rahma pouvait s'inscrire. Son père lui a dit que ses études étaient terminées et qu'elle allait bientôt marier un homme dans la cinquantaine, un homme qu'elle ne connaissait pas.

Rahma s'est souvenue d'un ami du camp de réfugiés qui avait obtenu une bourse d'études d'une université au Canada. Elle a emprunté l'accès à Internet d'un voisin pour communiquer avec lui sur Facebook. Au moyen d'Internet, l'étudiant universitaire au Canada lui a envoyé 70 \$. Le soir venu, Rahma est sortie de la maison en catimini, a acheté un billet d'autobus et s'est lancée dans un périple de huit jours en direction du camp de réfugiés, le seul endroit où elle savait qu'elle pouvait aller à l'école.

Dans le contexte des objectifs du développement durable, nos pays ont promis à toutes les filles qu'elles pourraient fréquenter l'école pendant 12 ans. Nous avons pris l'engagement de voir à ce que les pays donateurs et les pays en développement collaborent afin que ce rêve devienne une réalité pour les filles les plus pauvres du monde. Je sais que les politiciens ne peuvent pas tenir toutes leurs promesses, mais vous devez honorer celle-là. Les dirigeants du monde ne peuvent plus s'attendre à ce que des filles comme Rahma mènent ce combat toutes seules. Nous pouvons établir la paix, faire croître les économies, améliorer la santé publique et la qualité de l'air que nous respirons ou encore nous pouvons abandonner une autre génération de filles à son sort.

Je défends les filles parce que je sais ce que c'est que de devoir fuir son foyer et de ne plus savoir si l'on pourra un jour retourner à l'école. Je défends les filles parce que je sais ce que c'est que d'être privé du droit à l'éducation et de voir ses rêves menacés. Cette cause est la mienne. Si vous voulez m'accompagner, je vous demande de saisir toutes les occasions qui se présenteront pour défendre le droit des filles à l'éducation au cours de la prochaine année.

Cher Canada, je vous demande de donner encore une fois l'exemple.

Premièrement, faites du droit des filles à l'éducation un thème central des discussions du G7 pendant que vous en assumerez la présidence, l'année prochaine.

Deuxièmement, servez-vous de votre influence pour remédier au financement insuffisant de l'éducation dans le monde. Vous avez recueilli des milliards de dollars et sauvé des vies lorsque vous avez organisé la Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial, à Montréal, l'année dernière. Faites de même en éducation. Organisez la prochaine conférence de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation. Réunissez des dirigeants mondiaux et trouvez du financement pour que les filles puissent aller à l'école. Si le Canada donne l'exemple, je sais que le monde suivra.

Enfin, donnez la priorité à l'objectif de permettre aux réfugiés d'avoir 12 années de scolarité. Aujourd'hui, seulement le quart des enfants réfugiés peuvent faire des études secondaires. Nous ne devrions pas demander aux enfants qui ont dû fuir leur foyer de renoncer en plus à leurs rêves. Nous devons être conscients que les jeunes réfugiés seront un jour des dirigeants dont nous dépendrons tous pour assurer la paix.

Le monde a besoin que des gens s'élèvent au rang de chef de file par leur désir de servir l'humanité, et non par la quantité d'armes qu'ils possèdent. Le Canada peut être ce genre de chef de file.

Il y a beaucoup de problèmes dans le monde, mais il n'est pas nécessaire de chercher bien loin la solution. Elle est déjà devant nous. Elle vit dans un camp de réfugiés, en Jordanie. Elle doit marcher cinq kilomètres pour se rendre à l'école, au Guatemala. Elle coud des ballons de football pour payer ses frais de scolarité, en Inde. Elle est chacune des jeunes filles, dans le monde entier, qui ne peut pas aller à l'école aujourd'hui. Nous savons ce qu'il faut faire, mais il faut trouver au fond de nous-même la volonté de respecter nos promesses.

Chères sœurs et chers frères, nous avons le devoir d'améliorer le monde. Lorsque les prochaines générations s'informeront sur notre époque dans leurs livres, sur leur tablette ou au moyen de la prochaine technologie, je ne veux pas qu'elles apprennent avec stupéfaction que 130 millions de filles ne pouvaient pas aller à l'école et que nous n'avons rien fait pour améliorer leur sort. Je ne veux pas qu'elles soient outrées d'apprendre que nous n'avons pas cherché à protéger les enfants réfugiés provenant des millions de familles qui ont dû fuir leur foyer. Je ne veux pas qu'on se souvienne de nous parce que nous aurons manqué à notre devoir envers eux.

Faisons en sorte que les prochaines générations puissent dire de nous que nous avons agi, et de notre époque, qu'elle est la première où toutes les filles ont pu aller à l'école et devenir des chefs de file sans craindre d'être persécutées. Soyons ceux qui auront changé les choses.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

[*Applaudissements*]

[*On chante l'hymne national.*]

[*Français*]

L'hon. George Furey (Président du Sénat): Malala, monsieur le premier ministre, madame Grégoire Trudeau, madame la juge en chef, Excellences, honorables sénateurs, députés de la Chambre des communes, distingués invités, mesdames et messieurs.

Malala, c'est un grand honneur de vous compter parmi nous aujourd'hui. Au nom de tous mes collègues parlementaires, j'aimerais vous remercier de cet inspirant discours.

[*Traduction*]

Je vous remercie de votre inspirant message, qui fait écho aux quatre coins du monde. C'est un message qui aide les gens à faire la différence entre la vérité et le mensonge, entre le bien et le mal.

La dernière fois que nous nous sommes réunis dans cette enceinte, c'était en juin, lorsque le président Obama s'est adressé à nous. Il se tenait là où vous vous tenez en ce moment. Nous l'avons remercié de ses réalisations au cours de son mandat de huit ans et avons évoqué une présidence qui tirait à sa fin.

Aujourd'hui, nous sommes ici pour une autre raison. Aujourd'hui, il sera question de l'avenir plutôt que du passé.

En cette période trouble, il peut être difficile d'envisager l'avenir avec optimisme. Partout dans le monde, les gens ont peur. La peur, comme nous le savons tous, est une émotion très puissante. Elle alimente l'intolérance. Elle sème la dissension. Comme vous le savez bien, Malala, l'intolérance peut donner lieu à d'horribles actes de brutalité et d'oppression.

Cependant, le savoir est l'antidote de la peur.

L'acquisition de connaissances au moyen de l'éducation est quelque chose d'indéniablement bon. L'éducation nous montre que nos différences sont une source de force et que les idées peuvent être excitantes et enrichissantes. Lorsqu'elle est encouragée, l'éducation permet d'améliorer la vie des gens du monde entier. L'éducation fait en sorte que les femmes et les filles sont considérées comme égales aux hommes et aux garçons, et elle permet à tous de contribuer à faire de notre monde un monde meilleur.

La reconnaissance des avantages de l'éducation doit être enseignée, et elle doit être enseignée avec courage, tout particulièrement dans un monde où les faussetés sont si souvent présentées comme des faits.

L'écrivain et philosophe français Antoine de Saint-Exupéry a dit un jour: « Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas des hommes pour aller chercher du bois, préparer des outils, répartir les tâches et alléger le travail, mais fais plutôt naître dans leur cœur le désir de la mer. »

Par votre exemple, Malala, vous nous enseignez à apprécier l'éducation à sa juste valeur et vous nous montrez qu'il faut aspirer à la connaissance.

Ensemble, nous devons tous chercher à promouvoir l'éducation dans le monde, à faire appel à la raison lorsque celle-ci est vacillante et à améliorer le sort des personnes pauvres et opprimées.

Encore une fois, nous vous remercions, Malala, de votre courage et de votre détermination dans la lutte que vous menez, en particulier pour les droits à l'éducation des filles et des femmes de votre pays et du monde entier. Alors que nous sommes confrontés à de grands défis, votre leadership brille avec éclat dans un monde autrement obscur.

Nous sommes extrêmement fiers de vous accorder la citoyenneté canadienne honoraire. Peu importe notre âge, que nous soyons jeunes ou vieux, vous êtes un exemple pour nous tous. Nous aspirons tous à être comme vous.

[Français]

Je vous remercie beaucoup.

L'hon. Geoff Regan (Président de la Chambre des communes): Malala, monsieur le premier ministre, madame Grégoire Trudeau, madame la juge en chef, monsieur le Président du Sénat, mon ami et condisciple, Excellences, honorables sénateurs, députés de la Chambre des communes, distingués invités, mesdames et messieurs.

Malala, c'est un plaisir et un privilège pour moi de vous remercier, au nom de vos concitoyens canadiens et canadiennes, d'avoir tenu des propos aussi inspirants aujourd'hui.

Depuis l'âge de 11 ans, vous défendez les droits à l'éducation, particulièrement pour les filles. Il est évident qu'au fil des années votre passion pour cette cause n'a fait que grandir.

[Traduction]

Je sais que vous attribuez cette détermination à votre père, Ziauddin Yousafzai, et à votre mère, Toor Pekai Yousafzai, qui ont tous deux soutenu votre amour de l'apprentissage et vous ont encouragée à réaliser vos rêves. En tant que père, je sais que cela a probablement été difficile pour eux de laisser de côté leur peur qu'il vous arrive quelque chose pour vous permettre de suivre votre cœur. Par conséquent, j'aimerais remercier vos parents, Malala, de leur courage et de leur générosité d'avoir partagé leur fille unique avec le monde.

[Français]

Depuis de nombreuses années maintenant, vous agissez comme pèlerin en matière d'éducation et de paix, et vous arrivez à trouver un équilibre entre votre travail de plaidoyer et vos études.

[Traduction]

Pour souligner votre travail remarquable dans la promotion et la défense des droits à l'éducation, vous avez reçu un certain nombre d'honneurs nationaux et internationaux, notamment un diplôme honorifique de l'Université de King's College, dans ma ville natale, Halifax, en Nouvelle-Écosse.

[Français]

Vous vous trouvez maintenant à l'aube d'un nouveau chapitre de votre vie, alors que vous êtes sur le point d'entamer votre carrière universitaire. Je suis persuadé qu'elle sera aussi remarquable et unique que vous.

[Traduction]

En luttant pour votre droit à l'éducation, vous vous êtes battue pour que d'autres aient aussi ce droit. En défendant les enfants, vous leur avez montré à se défendre et à exiger ce qui leur revient. En d'autres termes, vous êtes peut-être encore étudiante, Malala, mais vous êtes aussi devenue enseignante. Si vous regardez les tribunes dans cette enceinte, vous verrez des centaines de vos élèves.

Le mahatma Gandhi a dit que la véritable éducation consiste à tirer le meilleur de soi-même. Cela, vous l'avez déjà fait. En cherchant à réaliser vos rêves d'éducation, quels qu'ils soient, je suis certain que vous continuerez à rendre le monde meilleur.

Merci.

[Applaudissements]

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 12 avril 2017

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Malala Yousafzai	
M. Barsalou-Duval	10473
L'Arménie	
M. May (Cambridge)	10473
Les activités caritatives	
M. Deltell	10473
L'environnement	
M. Virani	10473
Les pensions et les avantages sociaux	
M. Duvall	10474
Le Vaisakhi	
Mme Khera	10474
Le cancer	
M. Webber	10474
Le Corps de cadets 2600 de Rochebelle	
M. Lightbound	10474
Le cancer	
Mme Sahota	10474
La Journée en rose	
Mme Vecchio	10475
Le cancer	
M. Ruimy	10475
L'Arménie	
M. Chan	10475
Les droits des travailleurs	
M. Calkins	10475
La Journée rose internationale	
M. Boissonnault	10476
Malala Yousafzai, Leymah Gbowee et Yanar Mohammed	
Mme Laverdière	10476
La citoyenneté honoraire	
Mme Harder	10476
L'éducation	
Mme Khalid	10476
Le personnel d'entretien de la Chambre des communes	

QUESTIONS ORALES

La fiscalité	
Mme Ambrose	10477
M. Trudeau	10477
Mme Ambrose	10477
M. Trudeau	10477
Mme Ambrose	10477
M. Trudeau	10477
La justice	
Mme Ambrose	10477
M. Trudeau	10477

Mme Ambrose	10478
M. Trudeau	10478
Le budget	
M. Boulerice	10478
M. Trudeau	10478
M. Cullen	10478
M. Trudeau	10478
La reddition de comptes par le gouvernement	
M. Cullen	10478
M. Trudeau	10478
M. Boulerice	10479
M. Trudeau	10479
L'éthique	
M. Lebel	10479
M. Trudeau	10479
M. Lebel	10479
M. Trudeau	10479
Mme Rempel	10479
M. Trudeau	10479
Mme Rempel	10479
M. Trudeau	10479
Mme Bergen	10479
M. Trudeau	10480
Mme Bergen	10480
M. Trudeau	10480
Mme Trudel	10480
M. Trudeau	10480
M. Blaikie	10480
M. Trudeau	10480
M. Clement	10480
M. Trudeau	10480
La sécurité publique	
M. Clement	10480
M. Trudeau	10480
Mme Block	10481
M. Trudeau	10481
M. Berthold	10481
M. Trudeau	10481
La marijuana	
M. MacGregor	10481
M. Trudeau	10481
L'industrie sidérurgique	
Mme Ramsey	10481
M. Trudeau	10481
Les pêches et les océans	
M. Fraser (Nova-Ouest)	10481
M. Trudeau	10481
L'éthique	
M. Calkins	10482
M. Trudeau	10482
M. Calkins	10482
M. Trudeau	10482

Le Règlement de la Chambre des communes			
M. Reid.....	10482		
M. Trudeau.....	10482		
M. Richards.....	10482		
M. Trudeau.....	10482		
La santé			
Mme Blaney (North Island—Powell River).....	10483		
M. Trudeau.....	10483		
Les pêches et les océans			
Mme Malcolmson.....	10483		
M. Trudeau.....	10483		
Les affaires étrangères			
M. Bezan.....	10483		
M. Trudeau.....	10483		
M. Kent.....	10483		
M. Trudeau.....	10483		
Le développement international			
M. Kent.....	10484		
M. Trudeau.....	10484		
Mme Dhillon.....	10484		
M. Trudeau.....	10484		
L'infrastructure			
Mme Watts.....	10484		
		M. Trudeau.....	10484
		Les affaires autochtones	
		M. Angus.....	10484
		M. Trudeau.....	10485
		Les télécommunications	
		M. Graham.....	10485
		M. Trudeau.....	10485
		La justice	
		M. Généreux.....	10485
		M. Trudeau.....	10485
		L'éducation	
		Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	10485
		M. Trudeau.....	10485
		Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	
		Message du Sénat	
		Le Président.....	10486
		ANNEXE	
		M. Trudeau.....	10490
		Mme Malala Yousafzai.....	10491
		Président du Sénat.....	10493
		Le Président.....	10494

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>